

De bons plans pour vos vacances

PAGES 8 ET 9

© Philippe Turpin / BELPRESS

récup

Jeter utile

Les Ressourceries constituent une filière complète de collecte et de valorisation des objets en fin de vie. Créations d'emplois à la clé.

PAGE 7

mutualité service

La pension anticipée

Le Gouvernement fédéral vient de modifier les conditions d'accès à ce régime. Présentation de la mesure.

PAGE 2

international

Reportage en Bolivie

L'avenir du système de sécurité sociale fait débat. Le MOC se mobilise pour faire de la santé un droit pour tous.

PAGE 6

logement

L'énergie impayable

En Région bruxelloise, les notes de chauffage et d'électricité alourdissent la facture déjà élevée des loyers. Les aides sociales ne suffisent plus.

PAGE 11

Le service pension vous informe

Quel avenir pour la pension anticipée ?

L'année 2011 s'est terminée sur quelques émois en matière de pension. Le gouvernement fédéral a entériné diverses dispositions dans une loi du 28 décembre 2011. Peu à peu les contours des réformes se précisent, d'abord en matière de pension anticipée (1).

La loi du 28 décembre 2011 prévoit une série de grandes réformes socioéconomiques dévoilées dans l'accord gouvernemental, et les pensions légales ("1^{er} pilier") sont les plus concernées par cette loi "fourre-tout". Le gouvernement fédéral prépare actuellement une série d'arrêtés d'application afin de concrétiser les mesures fixées par la loi. Force est de constater que la sixième réforme de l'Etat se conduit en « sixième vitesse ». Elle concerne notamment la pension anticipée, à ne pas confondre avec la prépension, appelée désormais le régime de

chômage avec complément d'entreprise (RCC). La première fait partie du régime de pensions de retraite, et la seconde relève du système de chômage (allocation de chômage avec indemnité complémentaire de l'employeur).

Durcissement des conditions d'accès

Avant la réforme, les conditions pour pouvoir bénéficier d'une pension anticipée dépendaient de trois aspects : l'âge, la durée de carrière et le secteur dans lequel on travaillait (voir tableau ci-dessous).

Anciennes conditions pour bénéficier d'une pension anticipée

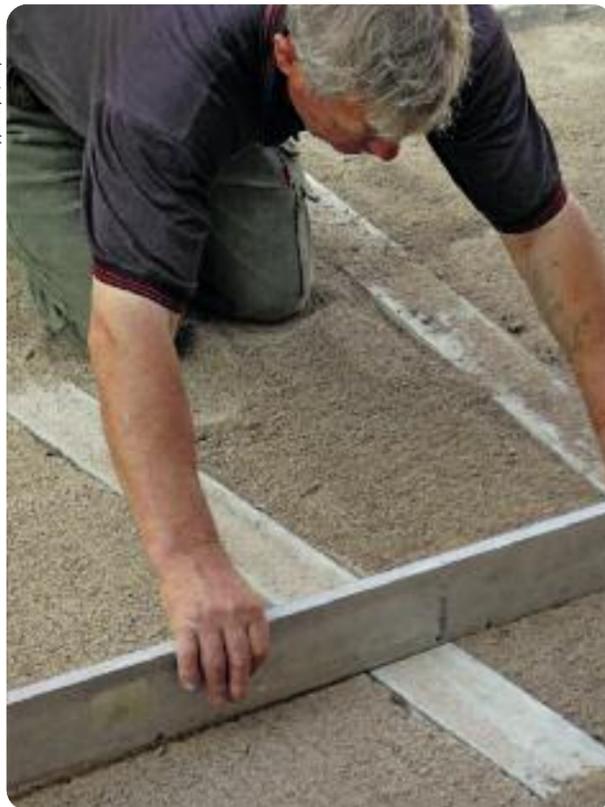
Salariés	Indépendants	Fonctionnaires statutaires
âge : 60 ans	âge : 60 ans	âge : 60 ans
carrière : 35 ans	carrière : 35 ans	carrière : 5 ans (de service)
	Avec un système de réduction (malus) suivant les années d'anticipation	

Ces règles ont été revues en profondeur pour viser une "uniformisation" du régime et un renforcement des conditions d'accès. Les arrêtés d'application pour les travailleurs indépendants ne sont pas encore connus. Pour les autres personnes, les conditions liées à l'âge et la durée de carrière sont relevées, et la

distinction entre régimes disparaît à partir de 2013 (voir tableau ci-dessous). C'est un grand changement pour le secteur public. Cependant, l'ancienne règle reste d'application pour le personnel roulant de la SNCB, pour l'armée et pour la police intégrée.

Nouvelles conditions pour bénéficier d'une pension anticipée (tous régimes confondus)

Date	Age minimum	Durée de la carrière	Exceptions longues carrières
2012	60 ans	35 ans (5 ans pour les statutaires)	/
2013	60,5 ans	38 ans	60 ans si 40 ans de carrière
2014	61 ans	39 ans	60 ans si 40 ans de carrière
2015	61,5 ans	40 ans	60 ans si 41 ans de carrière
2016	62 ans	40 ans	60 (ou 61) ans si 42 (ou 41) ans de carrière



© Philippe Turpin/BePress

2012 et se terminant après le 31 décembre 2012.

Un dispositif en voie d'extinction ?

La réforme réduit drastiquement la possibilité de pouvoir bénéficier de la pension anticipée. En effet, disposer de 40 années de carrière à 62 ans, signifie qu'il faut être entré sur le marché du travail à 22 ans et avoir suivi une carrière sans interruption. Or, avec l'allongement des études et au regard des difficultés à trouver un premier emploi, l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail se situe vers 25 ans. De plus, le risque d'avoir des "trous" dans sa carrière ne cesse d'augmenter. Dans ce contexte, il est important, aux yeux du service pension de la MC, que le gouvernement fédéral se saisisse de la question du renforcement du 1^{er} pilier de pension, le seul pilier à la fois assurantiel et solidaire...

Le durcissement des conditions d'octroi touchera tous les secteurs. Un certain nombre de divergences entre régimes continueront d'exister, notamment en termes d'accès à la condition de carrière. Enfin, le gouvernement doit encore préciser les mesures transitoires, entre autres, pour les travailleurs salariés qui auront reçu leur préavis de départ avant le 1^{er} janvier

(1) Au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des arrêtés d'application, le service pension détaillera dans En Marche les mesures liées à la réforme des pensions (légales et complémentaires) et à l'aménagement de la fin de carrière.

Le service pension de la MC

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service pension de votre région.

Pour connaître les coordonnées du service proche de chez vous, appelez gratuitement la MC au 0800 10 9 8 7 ou envoyez un courriel au servicepension@mc.be

Le service social vous informe

Les avantages liés au statut Omnio

La mutualité peut octroyer le statut "Omnio" à toute personne (ouvrier, chômeur, indépendant, ...) qui vit dans un ménage à faibles revenus et qui en fait la demande.

Quelles conditions d'accès ?

La mutualité tient compte de tous les revenus annuels bruts imposables de la personne isolée et des membres du ménage qui font une demande de statut "Omnio". Les revenus bruts imposables sont les revenus avant tout abattement ou déduction fiscale. La personne qui introduit une demande de statut "Omnio" en 2012 devra fournir à sa mutualité la preuve de ses revenus perçus en 2011. Ceux-ci ne peuvent pas dépasser 15.606,71 euros + 2.889,22 euros par personne à charge dans le ménage.

Quels avantages octroyés ?

- Le statut "Omnio" permet l'accès à des remboursements plus élevés pour les soins de santé : médecins, kinés, certains médicaments
- En Wallonie et à Bruxelles**, il permet d'obtenir le tarif social pour la SNCB et les TEC. Pour ce faire, il suffit de s'adresser au guichet d'une gare ou auprès des TEC.
- A Bruxelles uniquement**, il permet de bénéficier du tarif social du gaz et de l'électricité. Pour ce faire, il faut s'adresser à son fournisseur d'énergie. Pour bénéficier de ces avantages sociaux, il est nécessaire de fournir une attestation "Omnio" que l'on peut se procurer auprès de sa mutualité.

• **En Wallonie uniquement**, les bénéficiaires du statut "Omnio" ne doivent plus payer la redevance radio-télévision (qui n'existe plus à Bruxelles). Si l'administration de la Région wallonne envoie quand même une invitation à payer cette taxe, il suffit de lui transmettre une attestation "Omnio" pour en justifier l'exonération.

Attention !

Le statut "Omnio" ne remplace pas le statut "BIM" (bénéficiaire de l'intervention majorée). Les personnes qui ont déjà le statut BIM conservent leur droit à l'intervention majorée de la mutualité et ne sont pas concernées par Omnio. Elles ne doivent donc entreprendre aucune démarche. Elles conservent aussi leurs droits dérivés (par exemple : la réduction sur les transports en commun, sur les impôts ...).

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

// Intersoc - trip //



Cap sur la Turquie ou Chypre

Intersoc, le service voyages de la MC, vous propose de séjourner une ou deux semaines loin des frimas de l'hiver... La Turquie et Chypre sont les destinations par excellence pour marier culture et détente.



Turquie, découverte de la Lycie

Du 3 au 17 mars

Première semaine : hôtels 4* et 5* en pension complète. Seconde semaine : hôtel 5* dans la région de Belek en All-in.
Au programme : Antalya, Myra, Dalyan – Kusadasi, Ephèse, Laodicée – Pamukkale, Hiéropolis et Perge.
Prix : 763 EUR (supplément single : 224 EUR). Voyage en avion, déplacements aéroport, présence d'un accompagnateur Intersoc compris.

Chypre

Du 30 mars au 6 avril

Séjour résidentiel à l'hôtel Mercure Cyprus Casino & Wellness Resort 5* en All-in.
Au programme : Nicosie, le cloître St. Georges, Karpaz (l'île aux tortues), Famagouste.
Prix : 665 EUR (supplément single : 224 EUR). Package d'excursions (en option) : 125 EUR. Voyage en avion, déplacements aéroport, présence d'un accompagnateur Intersoc compris.

>> Infos et réservations : 070/23.38.98. de 8h à 18h (jusqu'à 13h le samedi) - www.intersoc.be

// LA SANTÉ,
C'EST AUSSI //

Regard d'Andrea Vaduvescu, 26 ans, étudiante en photographie à l'école des arts de l'image, Le 75. Extrait de reportages menés pour En Marche et supervisés par Marc Detiffe.



VIVRE AU RYTHME DE LA NATURE

Dans la province de Parme (Italie), au cœur de la forêt, une maison inaccessible aux voitures abrite une communauté qui expérimente un autre quotidien.

Loin de la consommation immodérée, de la modernité, de la pollution, sans commodité, une dizaine de personnes ont choisi de vivre et de travailler au rythme de la nature, libres, en toute sérénité. Chaque visiteur est chaleureusement accueilli. Plus que leurs biens, c'est leur vie et leur affection qu'ils partagent.

>> A voir dans son entièreté sur www.enmarche.be et www.le75.be

Avec le soutien de la Loterie nationale.

En marge...

Sobriété ou relance?

Chaque jour, les media nous distillent des informations tantôt alarmantes, plus rarement encourageantes, sur les multiples aspects de la crise économique qui sévit depuis 2008. Dans ce contexte, la manière de consommer interpelle quant au volume ou quant à la qualité. N'y aurait-il pas contradiction entre les tendances à prôner la sobriété et la nécessité de soutenir l'activité industrielle et commerciale?

Récemment, une étude européenne tançait la Belgique pour le volume des marchandises, principalement alimentaires, jetées à la poubelle sans motif réellement valable. Certaines grandes surfaces étaient même soupçonnées d'anticiper la date limite de consommation mentionnée sur les étiquettes de façon à se protéger exagérément de plaintes éventuelles. Ceci me plonge dans un abîme de perplexité devant mon pot de yaourt qui ne serait plus consommable depuis la veille.

Par ailleurs, j'ai été impressionné, lors d'un journal parlé récent, d'entendre décrire la prospérité d'un magasin du secteur de l'économie sociale, appelé "Ressourcerie". Il s'agit d'un commerce qui vend à petit prix des objets variés récupérés dans les "encombrants" et restaurés avec un soin professionnel. Le volume traité est considérable: des milliers de tonnes! Des chômeurs sont mis au travail dans le tri et les réparations... (Lire aussi l'article consacré aux Ressourceries en page 7).

En matière de discernement dans l'utilisation des ressources, tout ce qui touche à l'énergie fait l'objet de rappels incessants par les autorités de tous poils, scientifiques ou politiques. Les gouvernements sont même bien coincés entre leur volonté d'encourager les investissements écologiques et la nécessité d'assainir leur budget.

Depuis quelques années, se développe une réflexion critique sur les vertus de la croissance économique à tout prix. La course à l'hyperconsommation entraîne non seulement un gaspillage de ressources mais engendre aussi d'insoutenables inégalités. C'est en voulant porter leurs profits à un niveau maximum que les banques se sont fourvoyées dans des spéculations qui ont débouché en 2008 sur une débâcle dont les conséquences ne sont pas encore effacées.

Qu'elle soit baptisée "rigueur" ou "austérité", la discipline budgétaire imposée à nos pays par l'Union européenne freinera inéluctablement la consommation. En plus des conséquences subies par les publics fragilisés, la question est posée de l'opportunité d'une politique qui ralentit les ventes de toute nature et inhibe les volontés d'investir. Lors de la terrible dépression qui précéda la guerre mondiale 1940-1945, le célèbre économiste John Maynard Keynes avait vainement mis en garde les gouvernements sur les conséquences néfastes des coupes sombres dans les dépenses publiques. De nos jours, les prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz et Paul Krugman, formulent le même diagnostic.

Bien sûr, un pays de la dimension du nôtre ne peut se permettre des options opposées à celles de ses principaux partenaires. Mais il peut plaider avec conviction en faveur de mesures susceptibles de stimuler l'emploi. Tel est d'ailleurs le message de notre Premier Ministre Elio di Rupo et de ses collègues du Benelux. Trouver la juste voie entre une saine sobriété et une relance de la consommation: un beau défi pour l'Europe! Il nous concerne tous.

//DÉSIRÉ VÎHOUX

A suivre...

L'expertise scientifique,
le jeu de la vérité?

Affaire après affaire, les politiques de santé publique voient leur aura pâlir. En France avec le Mediator®, en Belgique avec le vaccin contre la grippe A/H1N1. Parmi les critiques, celle adressée aux experts scientifiques, pas suffisamment objectifs ou trop liés aux intérêts commerciaux de l'industrie.

Voici un an, on apprenait par le menu la stratégie perfide des laboratoires Servier autour du Mediator®, en France. Les média sortaient de l'ombre un véritable scandale autour de ce médicament, commercialisé malgré les nombreuses contre-indications qui apparaissaient au fur et à mesure de ses prescriptions. Cela aura duré près de 35 ans.

Voici un mois, on apprenait incidemment en Belgique - à la lecture d'un rapport de la Cour des comptes sur les dépenses de l'Etat - que les 5,1 millions de doses de Pandemrix devaient être jetées. Les voilà périmés, ces vaccins acquis par le gouvernement belge pour 110 millions d'euros, au bénéfice de la société GSK! Les risques de pandémie de grippe A/H1N1 avaient été surestimés. Ce constat est sans doute trop facile à affirmer a posteriori. Par contre, il est d'autres éléments à instruire: ainsi celui que relève le journaliste David Leloup (1) quand il évoque "l'inquiétante opacité entourant le choix du vaccin": pas d'appel d'offres public et un contrat exclusif avec un seul fabricant. De là à soupçonner des profits mal acquis...

DES LIENS
TROP ÉTROITS
AVEC L'INDUSTRIE
INTRODUIRAIENT
DES BIAIS DANS
LES ESSAIS CLINIQUES
OU LES ÉVALUATIONS
DE RISQUE.

de l'industrie et une autre, indépendante. La première estime plus volontiers les produits et substances comme "sûrs et sains". Tandis que la seconde en note davantage les dangers. Surtout, la première regorgerait de moyens. Et serait presque un passage obligé pour tout scientifique, s'il veut financer ses recherches et rester à la pointe.

Déclarer un conflit d'intérêts

Pour tendre à la neutralité des avis, les procédures de déclarations de conflit d'intérêts se généralisent dans les institutions publiques. Le Conseil supérieur de la santé belge vient de se doter d'un tel outil, que l'Institut scientifique de la santé publique ou l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé utilisaient déjà. Des déclarations plus ou moins détaillées sont exigées afin d'évaluer les risques de trop grande proximité. Parfois elles sont publiées sur le Net. Un gage de clarté ou une transparence de façade?

Quant à l'idée de diffuser l'enregistrement des débats d'experts, pour permettre le contrôle démocratique, elle n'engendrera que langue de bois et négociations parallèles, estiment généralement les observateurs.

Indépendants de l'industrie?

Ces événements ne laissent pas sans réactions. En France, depuis l'affaire Mediator®, le système de contrôle des médicaments est soumis à des velléités de réformes plus ou moins convaincantes. Fin 2011, une loi était adoptée dans ce sens. Il s'agit notamment, pour les laboratoires pharmaceutiques, de déclarer toutes les rémunérations qu'ils versent aux experts et aux institutions qui les emploient, de rendre publics tous les avantages qu'ils procurent aux médecins, sociétés savantes et autres experts. En Belgique, la question de l'indépendance de l'expertise en santé publique était encore récemment décortiquée. Des députés écologistes soucieux de poursuivre les auditions de la Commission santé publique de la Chambre menaient le débat, le 20 janvier dernier, pour dégager des recommandations au Parlement fédéral (2).

C'est, en effet, sur le terrain des conflits d'intérêt que se centre une partie de l'attention. Parce qu'il arrive à l'expertise scientifique de pêcher par déficit d'indépendance. Parfois, des liens trop étroits avec l'industrie introduiraient des biais dans les essais cliniques ou les évaluations de risque. Des fabricants peu scrupuleux allant jusqu'à s'assurer les services d'auteurs fantômes, qui signent des conclusions de recherches auxquelles ils n'ont pas participé. Les bonnes pratiques de laboratoire imposent en effet une série de règles pour voir une recherche "homologuée". Parmi celles-ci: fournir les données brutes et informer des conditions de la recherche pour permettre une reproduction des mêmes tests, le tout sous le sceau d'un scientifique. Mais certaines pratiques laissent songeur. Comme s'il existait deux sciences, simplifie le biochimiste John Fagan de *Earth Open Source*: celle

Au vu des rapports qu'entretiennent industrie et experts, certains en arrivent à penser que l'indépendance n'existe pas. Sur le petit territoire belge, d'autant moins, faute d'un réservoir d'experts suffisant. D'autres estiment au contraire qu'il y a lieu de renforcer l'indépendance, voire de travailler à sa valorisation - à l'aide de soutiens financiers et de reconnaissances symboliques. Mais voir tout lien entre les industries et la recherche scientifique comme l'expression d'un conflit d'intérêt, n'est-ce pas adopter une lecture intégriste? Le professeur Denis Zmirou-Navier le croit. Pour lui, l'important est la pluralité des expertises. Le processus collégial, l'arbitrage entre les avis, la diversité des points de vue seraient gages d'avis plus éclairés, de jugements sans chapelle pour permettre les décisions politiques.

Des experts d'un autre genre

A cet égard, l'implication des profanes - c'est-à-dire des non scientifiquement instruits - perçoit. L'expertise de l'expérience s'impose de plus en plus aux côtés des techniciens. On se rappelle le recours à des "experts du vécu" dans l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté. Mais, là aussi, les conflits d'intérêts existent. Nombre d'associations de patients dépendent par exemple du financement de l'industrie pharmaceutique. Pas de naïveté: toute partie prenante est partie à la cause; l'important est de savoir d'où chacun parle, d'instaurer une dynamique de débat, de confronter les avis, de laisser de la place aux "dissidents", à ceux qui titillent les évidences.

//CATHERINE DALOZE

(1) Journaliste récompensé par le prix de la presse Dexia pour ses articles sur le vaccin. Voir son site: www.mediattitudes.info
(2) www.ecologie-politique.be

> Indexation des prestations sociales

L'indexation des salaires, des allocations sociales et des pensions vise à compenser l'augmentation du coût de la vie. Elle se calcule suivant l'évolution des prix d'un panier de produits et de services. Sur la base de la moyenne arithmétique de l'indice santé des quatre derniers mois, l'indice-pivot a été dépassé en janvier 2012. Par conséquent, les allocations sociales et les pensions augmentent de 2% en ce mois de février (la précédente indexation datait de mai 2011). Les traitements et pensions des services publics seront adaptés en mars prochain. Dans le secteur privé, le moment où les salaires sont indexés est négocié et défini par des conventions collectives en fonction de la Commission paritaire. Nous publions dans la prochaine édition (16 février) les nouveaux montants des prestations sociales indexées.

> Gîtes d'Etape

Depuis 75 ans, les Gîtes d'Etape accueillent des groupes d'enfants, d'adolescents, des couples, des familles, des écoles pour des WE, des séjours de vacances, ou des classes Décou-Vertes, avec ou sans animations. Les maisons sont situées aux quatre coins de la Wallonie et à Bruxelles.

Les Gîtes Accueil proposent des séjours en pension complète ou demi-pension et les Gîtes de Groupe une formule location en autonomie complète.

Le "Guide des Hébergements 2012" présente tout le réseau des Gîtes d'Etape, un agenda des événements ainsi que les gîtes rénovés récemment.

INFOS : 02/209.03.00. - WWW.GITESDETAPE.BED

> Suicide

Le suicide est une violence silencieuse, un problème de santé publique qui n'épargne aucun pays ni aucune catégorie sociale. Le service Education permanente de l'asbl Question Santé se penche sur ce phénomène via la publication d'un nouvel outil pédagogique. L'angle adopté n'est pas tant celui du "pourquoi" (question que chacun se pose quand il est confronté au suicide d'un tiers ou d'un proche), mais bien celui des représentations sociales autour du suicide. Avec le souci de les mettre en débat.

INFOS: WWW.QUESTIONSANTE.BE

> Droits citoyens

Ne dites plus "Solidarités Nouvelles Bruxelles", mais "Atelier des droits sociaux". Depuis le 1^{er} janvier, l'association bruxelloise spécialisée dans la promotion de la citoyenneté active, a changé de nom. Son objectif consiste toujours à faire connaître aux gens leurs droits économiques, juridiques et politiques et à les aider à s'organiser pour les défendre et les promouvoir. Elle tient une permanence juridique, publie des brochures et organise des formations et animations.

INFOS: 02/512.71.57 -

Rien ne vaut le savon pour se laver les mains !

Se laver régulièrement les mains au savon – notamment à certains moments critiques – est le moyen le plus efficace de se protéger contre les infections et de stopper leur transmission. Les solutions et gels antiseptiques n'apportent aucune plus-value à cet égard...

Les mains sont les principaux vecteurs des maladies infectieuses courantes, comme le rhume, la grippe, la diarrhée, la gastro-entérite... (1) Les germes (virus et bactéries) peuvent en effet passer d'une personne à l'autre soit par contact direct, soit de manière indirecte au contact de surfaces (table, poignée de porte...) sur lesquelles ces germes survivent étonnamment longtemps. Ainsi, la plupart des infections sont contractées après avoir manipulé un objet contaminé et s'être touché ensuite les yeux, le nez ou la bouche.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, si le lavage des mains au savon – au minimum avant de manger et après être allé aux toilettes – devenait un comportement automatique pratiqué à la maison, à l'école, au travail..., cela pourrait sauver, dans le monde, plus de vies que n'importe quel vaccin ou intervention médicale, en réduisant de près de 50% le nombre de décès dus à la diarrhée (en particulier chez les enfants de moins de cinq ans) et de 25% le nombre de décès dus aux infections respiratoires aiguës.

Pour réduire les risques de contamination et de transmission des maladies infectieuses, le lavage des mains s'impose donc par son efficacité et son coût modique. Bien, mais quand et comment procéder exactement ? La question mérite qu'on s'y attarde. Tout d'abord, il ne faut pas attendre d'avoir les mains crasseuses ou poisseuses pour se les laver. Il faut systématiser le lavage des mains avant tout contact avec de la nourriture (préparation des aliments, repas...), après avoir utilisé les toilettes, changé une couche ou nettoyé le postérieur d'un enfant (ou après tout contact avec des excréments), après s'être mouché, avoir éternué ou toussé, après un passage par un environnement collectif...

Par ailleurs, passer les mains sous l'eau, comme beaucoup se contentent de le faire, ne suffit pas. Un bon lavage exige frottements et frictions des mains avec du savon ordinaire (de préférence liquide) et un peu d'eau, pendant une trentaine de secondes. C'est la combinaison du savonnage, du frottement, du rinçage et du séchage (avec un essuie propre)



qui aide à se débarrasser des germes nuisibles qui s'accrochent à la graisse et aux saletés présentes sur la peau. Laissant une bonne odeur sur les mains, le savon renforce le sentiment de propreté et incite à répéter le geste plusieurs fois par jour.

Depuis plusieurs années déjà, les désinfectants pour les mains à base d'alcool et gels antiseptiques ont le vent en poupe. Pourtant, pour lutter contre les infections courantes, les savons antibactériens ne sont pas plus efficaces que les savons ordinaires. En réalité, ces solutions hydro-alcooliques ne sont à utiliser qu'en l'absence de point d'eau disponible. Pratiques, elles n'éliminent cependant pas la saleté visible et ne s'utilisent donc pas sur des mains sales ou grasses. Pour un maximum d'efficacité antiseptique, la solution hydro-alcoolique doit contenir au moins 60% d'alcool. Il est important aussi de respecter un temps de friction d'au moins trente secondes jusqu'à l'obtention de mains sèches.

Il reste que l'usage des désinfectants pour les mains doit rester exceptionnel. En effet, ces produits tuent les bonnes et les mauvaises bactéries de la peau. Et ils contiennent des substances toxiques pour la santé. L'alcool assèche la peau et les parfums ajoutés à la solution peuvent déclencher de l'irritation, voire même des réactions allergiques. Des muqueuses et plaies à vif, une projection accidentelle dans l'œil, une ingestion particulièrement critique (notamment par les enfants) ne sont pas non plus des risques négligeables.

On le voit, le recours à une bonne hygiène par un lavage des mains au savon ordinaire reste la solution la plus appropriée et la moins coûteuse !

// JD

(1) Le lavage des mains permet aussi d'éviter les infections cutanées, les infections oculaires, les vers intestinaux, le syndrome respiratoire aigu sévère...

Implants mammaires : haro sur le bradé, non certifié

Les prothèses mammaires PIP (Poly Implant Protheses) provoquent l'inquiétude. Les autorités belges conseillent aux femmes concernées de consulter leur chirurgien et poursuivent l'enquête.



Depuis avril 2010, l'Agence belge pour les médicaments et les produits de santé (Afmops) a demandé aux distributeurs d'implants mammaires PIP, aux pharmaciens, aux médecins et aux personnes qui en détiennent, d'arrêter la distribution, la délivrance, l'utilisation et l'exportation des implants mammaires PIP. A l'époque, la société PIP commercialisant dans 65 pays, est par ailleurs en faillite. Ce sont les autorités françaises qui avaient donné l'alerte. Elles avaient découvert que la so-

ciété PIP utilisait du gel de silicone non conforme (de type industriel) pour remplir ses implants, en lieu et place de gel "medical grade". Et ce, pour des raisons de coût. "Les dirigeants de l'entreprise sont sous le coup de poursuites pénales pour tromperie", indique la ministre belge de la Santé. Si les tests menés jusqu'ici n'ont pas établi de risques graves pour la santé des patientes munies de ces prothèses, ils ont révélé le pouvoir anormalement irritant du gel utilisé ainsi que des

risques élevés de rupture et de suintement, la fragilité des enveloppes.

Une fragilité anormale. Car, explique la Société belge de chirurgie plastique (RBSPS), toutes les prothèses de ce type ont une durée de vie qui n'est pas infinie. "On parle généralement d'une demi-vie (durée à partir de laquelle 50% des implants sont rompus) de 12 à 15 ans selon les implants". C'est une des raisons pour lesquelles ces chirurgiens recommandent de réaliser un contrôle radiologique – échographie – tous les deux ans. Dans le cas des prothèses PIP – éventuellement commercialisées par Rofil ou Philoderm Aesthetics ou sous le nom de M-Implant – le danger vient des ruptures précoces et du gel de mauvaise qualité ainsi répandu. Le scandale se trouve dans l'attitude consciemment frauduleuse que la firme semble avoir adoptée.

Si les chiffres de 674 prothèses PIP implantées en Belgique (1) et de 7 notifications d'incidents circulent, "ni les pouvoirs publics, ni les professionnels de la santé n'ont, pour le moment, d'idées précises sur le nombre total de femmes implantées en Belgique", précise l'Afmops. Les semaines et mois qui viennent pourraient nous en apprendre davantage, l'AFMPS continuant aussi ses investigations. Assurément, le contrôle et la traçabilité des implants – de tout type – sera aussi à l'ordre du jour des instances politiques. Et ce dans le sens d'un renforcement des critères d'agrément des dispositifs médicaux, actuellement moins contraignants que pour les médicaments.

// CD

(1) La majorité serait placée à des fins esthétiques. 10% pour de la reconstruction mammaire.

>> Le call center du SPF Santé publique - 02/524.97.97 (joignable entre 8 et 17h) est mobilisé pour répondre aux questions des patientes sur la problématique, tandis que le site de l'Afmops - www.fagg-afmops.be/ - reprend dans le détail la problématique, les recommandations, les remboursements...

Stop aux parfums!

Les lieux soumis aux odeurs parfumées sont de plus en plus nombreux. Chez certaines personnes, ce type de produits semble entraîner des allergies. L'association Prévention des allergies lance un appel à témoignages.



Même si ce n'est pas (encore?) un ras de marée, l'asbl Prévention des allergies s'inquiète d'un nombre de plus en plus important d'appels, à sa permanence, concernant les parfums intempestifs dans l'environnement. Or ceux-ci peuvent générer des symptômes – tant respiratoires que dermatologiques – qui font penser à des allergies. Elle constate, surtout, qu'aucun frein ne semble mis par les pouvoirs publics au recours de plus en plus courant aux produits parfumés dans des lieux où l'on veut masquer la moindre odeur. On parfume de plus en plus, aujourd'hui, les lieux collectifs comme les gares et les stations de métro ou les espaces privés et semi-collectifs, comme les grandes surfaces et les écoles; mais aussi les crèches, où des enfants en bas âge sont exposés à des produits dont les composants chimiques ne sont pas toujours connus des utilisateurs. Tantôt il s'agit "classiquement" de masquer des odeurs désagréables. Tantôt, il s'agit tout simplement d'agrémenter les lieux par différents parfums.

Prévention des allergies, qui regroupe des bénévoles accompagnés d'un comité scientifique, lance donc un appel à témoignages afin de récolter toutes formes d'expériences relatives à l'utilisation de parfums dans les lieux accessibles au public. Une fois collectés, ces témoignages seront rassemblés, analysés et soumis aux experts de l'asbl. L'objectif consiste à interpeller les responsables politiques et à analyser s'il convient, comme dans d'autres pays (par exemple le Canada), de réduire l'exposition à ce type de produits. L'association peut, d'ores et déjà, orienter le public intéressé vers un groupe de parole composé de personnes chimico-sensibles.

>> Infos: Prévention des Allergies, rue de la Concorde, 56, 1050 Bruxelles - 02/511.67.61 - fpa@oasis-allergies.org - www.oasis-allergies.org

Handicap et migration Quand les différences rassemblent...

Organiser une rencontre entre des jeunes porteurs d'un handicap et d'autres, issus de l'immigration, c'est le défi qu'a relevé Altéo. Leurs différences, les adolescents les ont mises de côté le temps d'un weekend, pour laisser place à la créativité et à la fête.

A voir leur sourire, ces jeunes sont ravis des deux jours qu'ils ont passés ensemble à Namur. Grâce à Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées de la Mutualité chrétienne, une dizaine d'adolescents venus de différentes associations (1) ont échangé et créé

autour de questions qui les animent. "C'est un projet collectif entre acteurs du tissu associatif qui travaillent avec le milieu du handicap et avec des jeunes issus de l'immigration", précise Cécile Histas, animatrice d'Altéo.

L'idée de rassembler ces jeunes a vu le jour dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité des chances et de la diversité. Pour Altéo, il était important de réunir ces deux publics souvent stigmatisés et victimes de discriminations. Et le pari est réussi: ces 11 adolescents signeraient sans hésiter pour revivre un tel séjour.



"Découvrir de nouvelles personnes et de nouveaux endroits me motive, s'exclame Mélissa, jeune de l'association Irahm. Ensemble avec les autres jeunes, on fait des miracles. Par exemple, on a pu sortir en boîte le samedi soir, une activité que nous pensions ne pas être en mesure de faire." Hanan et Hamza (DéClik) renchérissent: "Ce weekend était formidable pour l'ambiance. Aucun préjugé, juste une bonne ambiance entre nous tous."

Et pourtant, au début du séjour, il a fallu casser la glace entre ces deux groupes qui ne se connaissaient pas forcément. "Je ne croyais pas que cela se passerait aussi bien, confie une jeune de l'asbl DéClik. Je ne pensais pas que j'irais vers les autres." Au fur et à mesure de l'avancement du weekend, chacun s'est confié à l'autre, une entraide est apparue pour laisser place à la bonne humeur. Des activités artistiques étaient prévues pour favoriser ces rencontres, pour traduire les vécus dans l'art. "Dans la vie, il faut se battre pour montrer ce

Nouvelles familles, Nouveaux liens

A l'heure actuelle, les familles recomposées donnent place à de nouvelles configurations familiales. Des affinités naissent entre les parents et leurs beaux-enfants, entre grands-parents et "beaux-petits-enfants"... Parfois, ces relations très fortes vont bien au-delà des liens filiaux. Que deviennent-elles avec les aléas de la vie, vu qu'elles ne bénéficient d'aucune protection légale?

L'asbl Couples et familles s'est penchée sur la question des nouveaux liens familiaux dans son dernier dossier trimestriel. Aujourd'hui, les familles recomposées se multiplient. Avec ce phénomène naissent de nouvelles relations entre leurs membres. Des beaux-parents, des demi-frères et sœurs... auxquels on s'attache viennent compléter les familles. Sans liens de sang, ces "filiations affectives" semblent très fragiles. Dans un tel contexte, les rapports familiaux, souvent plus complexes, sont redéfinis. En vivant sous le même toit à temps plein ou par intermittence, les parents, enfants et/ou grands-parents "s'adoptent", "s'attachent"... ou, au contraire, ne trouvent pas leur place. D'après les témoignages évoqués dans l'ouvrage de Couples et Familles, pour que chaque membre de la famille se sente bien, les discussions et la souplesse sont de mise. Parler avec les enfants, leur rappeler qui est qui, discuter dans le couple

de la place de chacun... facilitent un bon fonctionnement.

L'anxiété de l'avenir est palpable chez certaines personnes confrontées à ces liens nouveaux. Que deviendront les relations tissées avec une belle-fille si un couple se sépare? Un enfant pourra-t-il continuer à voir son beau-père si sa mère décède?... Malgré ces peurs, les familles recomposées parlent de leurs richesses. Les spécificités de chaque membre enrichissent la vie familiale, les réseaux de liens sont étendus et peuvent profiter à tous...

Dans ces familles aux frontières floues, une nouvelle manière de vie apparaît. Une participante au dossier témoigne dans l'ouvrage: "L'important est de créer des ponts plutôt que d'ériger des murs".

//VT



>> Nouveaux liens familiaux - Couples et familles asbl (éditions Feuilles familiales) • Dossier n°98 • 4^{ème} trimestre 2011 • Prix: 10 EUR • Plus d'infos au 081/45.02.99, via mcf@skynet.be ou sur www.couplesfamilles.be



> Sida

A l'occasion de la fête de la Saint-Valentin, la Plate-forme Prévention Sida publie une affiche évocatrice rappelant que le romantisme n'empêche pas le port du préservatif dans tous les rapports sexuels à risques. Quelques chiffres suffisent à rappeler l'ampleur du défi: au cours de l'année 2010, en Belgique, 1196 personnes ont été reconnues infectées par le VIH (séropositives), soit le nombre le plus élevé de contaminations diagnostiquées par an dans notre pays. La contamination par rapports hétérosexuels reste en première position, mais la proportion élevée d'homo/bisexuels masculins a triplé au cours des dix dernières années.

INFOS: WWW.PREVENTIONSIDA.ORG - 02/733.72.99

> Crédit solidaire

Tous les acteurs financiers ne sont pas concernés par la crise de la même façon. Crédal, la société coopérative à finalité sociale basée à Louvain-la-Neuve voit ses fonds croître d'une façon constante. Après une progression significative ces derniers mois, ils dépassent désormais les 19 millions d'euros. Cet acteur clef, chez nous, de l'économie solidaire se réjouit de pouvoir aider un nombre croissant de projets axés sur le service aux personnes précarisées, l'éducation permanente, la culture, le développement durable, etc. Chaque année, Crédal accorde près de 150 crédits. Parmi les derniers projets admis, une éolienne participative (Leuze-en-Hainaut), une maison médicale (Wavre), etc.

INFOS: WWW.CREDAL.BE - 010/48.33.51

> Promenade

Jusqu'au 20 mars 2012, le Jardin botanique national invite les promeneurs à casser le cliché "hiver = saison morte". Cet grand espace vert situé à Meise propose une balade de deux heures à travers une cinquantaine de plantes hivernales, souvent rares mais toujours très belles. A travers mille anecdotes et petites histoires botaniques, on y approche l'arôme subtil du chimonanthé, les cyclamens en fleurs au cœur de l'hiver, les étamines rubis du hêtre de Perse, etc. Pour se réchauffer, ensuite, la grande serre du "Palais des Plantes", avec ses palmiers, fleurs exotiques, plantes carnivores, cactus, etc.

INFOS: WWW.JARDINBOTANIQUE.BE - 02/260 09 70

> Malvoyants

Les vacances approchent... "Braille et culture", une association française active dans l'aide aux personnes handicapées visuelles vient de lancer une innovation. Elle consiste à donner au public concerné les informations les plus fiables sur les sites touristiques et culturels adaptées à ce genre de difficultés dans l'Hexagone: musées, sites naturels, espaces de loisirs, mais aussi hébergements. Le guide livre des informations sur les sites labellisés "Tourisme et Handicap", mais aussi ceux qui ont fait l'effort d'intégrer des éléments facilitant l'accessibilité, soit environ 230 sites. La brochure est gratuite.

INFOS: BRAILLEETCULTURE@WANADOO.FR - 00 33 (0)4.73.64.21.04

Sensibilisation

Les plus prudents réservent déjà leurs vacances d'été, rêvant de farniente et de soleil. Loin des croisières de luxe et des hôtels 5 étoiles, d'autres manières de voyager existent... En novembre dernier, un groupe de 11 personnes issues de différentes organisations du Mouvement ouvrier chrétien et de la Mutualité chrétienne partait à la découverte des réalités d'un pays du Sud : la Bolivie.

En Bolivie, tout est possible, mais rien n'est sûr

Dès l'atterrissage, c'est le choc. A 4.000 mètres d'altitude, les nuits sont fraîches et l'oxygène rare. L'aéroport est installé sur le plateau qui domine La Paz, la plus haute capitale du monde. Et la route qui plonge vers la ville achève de couper le souffle. En quelques kilomètres, le visiteur expérimentera les contrastes entre la ville coloniale, historique, anarchique et élégante à la fois, accrochée aux pans de la montagne et El Alto, la ville nouvelle qui la surplombe. Sorte de ville champignon, elle progresse chaque année de plusieurs centaines de mètres, voit sa population croître trois fois plus vite que celle de La Paz, tandis que les quartiers s'organisent pourtant de manière régulière et rectiligne en blocs symétriques. Ces deux réalités sont aussi une forme de synthèse des principales contradictions et tendances du pays. La capitale et son double accueillent en effet des migrants de toute la Bolivie et en représente un microcosme.

Seul pays enclavé du continent sud-américain, la Bolivie compte autant d'habitants que la Belgique, mais est

30 fois plus vaste. Elle est connue grâce au lac Titicaca qu'elle partage avec son voisin péruvien. Plus encore que les curiosités touristiques, les Boliviens ont une place dans l'imaginaire touristique grâce aux tissus colorés qui ornent leurs costumes traditionnels, au petit chapeau boule que portent les femmes et au teint cuivré qu'arborent notamment les descendants des ethnies quechua, aymara... Le groupe piloté par l'ONG du MOC, Solidarité mondiale, allait à la rencontre de ces gens, de leurs réalités d'existence et de travail et de celles des organisations dans lesquelles ils se coalisent.

Laboratoire des conflits sud-américains ?

Au-delà des images de carte postale qui sautent aux yeux dès que l'on parcourt le pays (ses montagnes, ses déserts salés – les fameux "salar" –, ses lamas...), la Bolivie est avant tout traversée par des clivages profonds (1).

Le premier d'entre eux est un conflit interrégional. Il oppose les trois principales régions du pays : le haut pla-



© Solidarité mondiale

teau, "l'Altiplano", qui abrite la capitale, la vallée où se trouvent Cochabamba et Sucre - capitale constitutionnelle - et la partie amazonienne qui comprend Santa Cruz (deuxième ville du pays et important poumon économique). Mais les tensions sont aussi interculturelles. En effet, les indigènes, historiquement exclus de l'accès aux emplois de qualité et des lieux de pouvoir, sont majoritaires et en tension avec ceux que la langue populaire désigne sous le nom de "Conquistadores" en référence à leur ascendance blanche et supposée liée aux colonisateurs originels espagnols. Le conflit a failli récemment tourner en guerre civile quand les régions amazoniennes et riches se sont opposées au pouvoir central. Ce dernier se trouve désormais dans les mains de la majorité indigène, depuis l'élection de l'ancien leader des producteurs de feuilles de coca, Evo Morales, comme président de la République. Après un mandat entièrement orienté vers les questions institutionnelles et politiques (réforme de la Constitution), les enjeux socio-économiques sont maintenant au sommet de l'agenda gouvernemental. Leur prégnance est renforcée par les crises économique et financière qui font également ressentir leurs effets en Bolivie, avec la chute importante des transferts d'argent des émigrés vers les familles restées au pays. La mentalité volontiers revendicative des Boliviens fait le reste et exprime ces doléances en de multiples "bloqueos" (pratiques qui consistent à paralyser un axe de communication le temps nécessaire pour que leurs exigences soient entendues, sinon satisfaites).

Une chose est sûre : un tel voyage offre quasi quotidiennement aux membres du groupe un cours de science politique appliquée, tant les questions qui font l'objet de discussions dans les instances officielles sont largement appropriées par chacun, tant la culture du débat transforme la rue en forum politique.

Sécurité sociale : une caisse non alimentée

L'avenir du système de sécurité sociale du pays fait débat. Jusqu'ici, moins de 27% de la population (2) disposaient par exemple d'une cou-

verture en matière de soins de santé. La nouvelle Constitution approuvée par référendum en janvier 2009 donne en principe des droits nouveaux à une série de personnes qui en étaient jusqu'ici privés, comme la retraite et le remboursement de soins de santé. En principe, car les mécanismes qui devraient permettre le financement de ces avantages neufs sont au bord de la faillite. En effet, le système repose, comme en Belgique, sur des cotisations des employeurs et des travailleurs, mais également sur un apport important de l'Etat, or la part de ce dernier n'a pas été portée dans les comptes de la caisse de sécurité sociale depuis des années. Les conditions ne sont dès lors pas réunies encore pour mettre sur pied un dispositif réformé.

Grande disparité de santé

L'état de santé des Boliviens n'est en outre pas fameux. La mortalité infantile dépasse les 54‰, la part que l'Etat consacre à la santé ne dépasse pas les 6,4% du budget national et la couverture du pays en centres de santé dotés d'un médecin reste très basse (moins de 45% des centres). 70% des décès concernent soit des enfants de moins de 5 ans, soit des

femmes en couches. Cette situation s'accompagne d'une dualisation importante de l'accès aux soins de santé, les plus riches n'hésitant pas à recourir à une médecine privée chère. Tout cela sans compter sur le froid, la pollution, les violences, la mauvaise alimentation qui amènent les plus pauvres ou les plus exposés des Boliviens à contracter davantage de maladies. Une enquête sur les perceptions et les besoins de santé comparés dans le secteur informel de deux villes pourtant séparées de moins de 10 km, La Paz et d'El Alto, a mis en évidence le rôle de la pauvreté et des différences d'infrastructure et de prévention dans les écarts sanitaires entre des groupes qui exercent le même métier et ont des situations a priori tout à fait similaires.

La réforme de la sécurité sociale sera un enjeu important des mois qui viennent. L'attachement perceptible des vendeuses des marchés pour une médecine de qualité et de proximité ainsi que leur disponibilité à y contribuer personnellement devraient peser dans les débats.

// ARNAUD GORGEMANS
SOLIDARITÉ MONDIALE

Des organisations boliviennes qui font un travail formidable

Découvrir les réalités du pays pour le MOC et la MC passe d'abord par la rencontre des organisations partenaires de l'ONG Solidarité mondiale, qui sont au quotidien en prise avec les conditions de vie et de travail des Boliviens.

La première, Casa WAKI, prend en charge des enfants et des jeunes qui vivent dans la rue. Cette association s'adresse aux 100.000 enfants et jeunes d'El Alto en leur proposant des formations professionnelles, des microcrédits, des bourses et des aides à la création de coopératives. Casa WAKI est la juxtaposition d'un mot en espagnol "Casa" (maison) et du mot aymara "WAKI", nom que donnent les paysans aymara à une forme de travail communautaire qui signifie approximativement : "Tu me donnes de la terre, j'apporte les semences et ensuite on partage les récoltes".

Gregoria Apaza est une organisation féministe. Elle combat les inégalités et mène de front des actions citoyennes, de renforcement personnel et familial, de développement productif et du travail, etc. Elle offre aussi aux femmes des espaces de débat et de réflexion politique, l'accès gratuit à la technologie, des appuis psychologiques si elles sont victimes de violences, etc.

SENTEC est une ONG active dans le domaine de la santé et de la formation professionnelle. Elle vise les familles moins favorisées des villes et des districts miniers des départements d'Oruro et de Potosi. L'un de ses axes de travail consiste à former de futurs promoteurs de la santé, dans les zones minières, afin qu'ils/elles deviennent aptes à faire bon usage des plantes médicinales.

Enfin, CRISOL est un centre de formation et un service d'études au sein de la confédération syndicale nationale unique du pays. Il est en particulier actif en matière de prévention à la santé et du travail coopératif. Il fait campagne pour davantage de protection sociale et s'investit pour améliorer l'application des législations du travail en interpellant les autorités publiques et les employeurs. Son influence dépasse largement les frontières du monde syndical et touche la majorité des régions du pays.

Le voyage a permis de renforcer les liens entre organisations et d'échanger les expériences. Cette confrontation de réalités très diverses, mais dont les enjeux sont similaires, favorise l'action de chacun pour que l'accès à la santé soit un droit pour tous, ici comme là-bas.

Campagne

"La santé, un droit pour TOUS!", thème porteur de la campagne commune de Solidarité mondiale et de la Mutualité chrétienne a vu le jour en début 2011. Depuis, des actions de sensibilisation, des animations, des informations, des conférences... ont eu lieu aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles, afin de faire avancer ce droit fondamental qu'est la santé. Pour nous, mais surtout et avant tout pour les populations du Sud. Le voyage d'immersion en Bolivie s'inscrit dans le cadre de cette campagne.

Le site de Solidarité mondiale reprend différents outils qui ont été réalisés pour soutenir la campagne, dont une pétition (à signer en ligne). Un des objectifs de la campagne est en effet de faire pression sur le gouvernement belge afin qu'il fasse de la santé une priorité de sa politique de développement.

// ANTOINETTE MAIA

>> Plus d'infos : Solidarité mondiale • Chaussée de Haecht, 579 BP 50 - 1031 BXL • 02/246.38.81 • www.solmond.be

>> Agenda

Le mardi 7 février, aura lieu une journée participative autour de la campagne "La santé, un droit pour tous". Lieu : CEME, rue des Français 147 à Charleroi. Rens. > 02/246.38.82 • www.solmond.be

Ressourceries : des valoristes professionnels

De la collecte des encombrants à la vente de biens en seconde main, en passant par le tri, le recyclage, la réparation, la valorisation... : les ressourceries offrent un service global. La création d'emplois pour un public précarisé et la logique de réutilisation des objets sont centrales. Tout comme la viabilité économique. Reportage à Namur.

Un camion vient d'entrer dans le centre de tri et de stockage de la Ressourcerie Namuroise, situé dans un hangar de 3.000 m² à St-Servais (1). Trois chauffeurs reviennent de leur tournée de ramassage des encombrants. "La Ville de Namur et quelques communes avoisinantes nous ont confié la gestion de la collecte et du traitement des encombrants auprès des particuliers et des professionnels, explique Nathalie Schadeck, chargée de projets à la Ressourcerie. Chaque jour, nous recevons une cinquantaine d'appels et assurons trois tournées. Nous reprenons tous les objets du quotidien, qu'ils soient en bon ou mauvais état (2), et cela gratuitement pour les particuliers. On demande aux gens de placer les objets au rez-de-chaussée de leur habitation. Cela facilite le travail des hommes et évite d'encombrer et de salir les trottoirs. Une formule qui satisfait autant les citoyens que les services communaux de nettoyage", dit-elle.

Le camion vient d'être pesé. Aussitôt, l'équipe au sol s'emploie à le décharger. Commence alors le premier tri entre ce qui semble en bon état et pourra être valorisé en seconde main, ce qui est destiné au recyclage et ce qui est complètement inutilisable.

De part et d'autre du camion, de grands containers accueillent les matériaux à recycler dans des filières spécifiques, le cas échéant après démantèlement des objets et décomposition en matières : bois, métal, frigolite, carton et papier, verre, mousse, tissus... Le dernier container de la rangée est déjà à moitié plein d'objets irrécupérables qui seront pris en charge par le BEP, l'agence de développement économique durable en Province de Namur. "Les vélos, nous les réservons au CPAS de Namur qui se charge, via une entreprise de formation par le travail (EFT), de les remettre en état pour les revendre, précise notre guide. Quant aux équipements électriques et électroniques, ils retournent à l'asbl Recupel qui gère cette filière".

Détecter le potentiel des objets

Aux alentours immédiats des containers, les objets qui pourront trouver une seconde vie sont entreposés par zones en attendant d'être examinés de plus près. Ici les meubles, lits, canapés et autres grandes pièces. Là, dans des caisses et caddys, les bibelots et objets de la vie quotidienne. Plus loin, des montagnes de livres, jeux et jouets... Dans un coin du dépôt, de petits ateliers en mécanique, électricité, menuiserie... permettent d'effectuer des contrôles de fonctionnement et de menues réparations. Au fur et à mesure que l'on avance dans le hangar, le réemploi se précise, au rythme de l'examen et du traitement des objets.

"Le tri met en valeur un nouveau métier multi-facettes, celui de valoriste, explique Nathalie Schadeck. Dès le premier coup d'œil, il faut pouvoir juger si un objet pourra être réutilisé puis, si tel est le cas, proposer ce qu'il y a lieu d'en faire dans la perspective d'une mise en vente. Certains objets nécessitent 'uniquement' un nettoyage ou un shampooinage. D'autres exigent, au préalable, une réparation, une restauration, un réassemblage de pièces dépareillées, un regroupement avec des objets similaires... Le valoriste devra aussi évaluer le prix de l'objet."

La plupart de ces tâches sont réalisées par une équipe d'ouvriers de la Ressourcerie, épaulée par une vingtaine de personnes handicapées mentales encadrées par l'asbl Handicap et Participation. Quelques bénévoles assurent le tri

spécifique des livres et jeux. Un partenariat étroit s'est aussi noué avec des artisans, des écoles ou des EFT pour des restaurations spécifiques : rempaillage de chaises, réparation de fauteuils, patine de meubles...

Un objectif social

L'insertion socio-professionnelle des demandeurs d'emploi précarisés constitue l'un des principaux objectifs d'une Ressourcerie. A cet égard, la Ressourcerie Namuroise, société commerciale à finalité sociale, affiche un bilan plus que satisfaisant avec une occupation de 23 personnes dont 15 sont salariés sous contrat à durée indéterminée. Le restant est en stage "article 60" (3). Cet effectif devrait encore augmenter en 2012, vu le nombre croissant de communes faisant appel aux services de l'entreprise. "La plupart des personnes sont d'abord engagées sous contrat 'article 60' en fonction de leur motivation, en collaboration avec les CPAS, précise Marc Detraux, initiateur et directeur de la Ressourcerie Namuroise depuis 2005. Chacune peut suivre des formations (techniques de déménagement, permis C, assertivité, école du dos, valoriste...) avec des partenaires de formation agréés. En fin de compte, la personne disposera des compétences lui permettant, soit un engagement à durée indéterminée en interne, soit des perspectives d'emploi à l'extérieur".

Du dépôt à la boutique

En progressant vers la sortie du hangar, l'impression domine de se trouver au cœur d'une véritable caverne d'Ali Baba. "Tout cela est destiné à Ravik Boutik, notre magasin de bonnes affaires, assure Nathalie Schadeck. Sur les quelque 1.500 tonnes récoltées en 2010, 10% ont été dirigées vers le réemploi (vente), près de 73% ont été mises en filière de recyclage et seulement 17% sont parties en décharge. Nous ne sommes pas peu fiers de ce résultat qui prouve notre utilité dans le domaine environnemental".

A Ravik Boutik, situé derrière la gare de Namur dans les bâtiments de l'ancienne douane, le contraste avec le hangar surchargé que nous venons de quitter est impressionnant (4). Le magasin est lumineux, spacieux ; le mobilier et les divers objets, impeccablement propres, sont mis en valeur dans des espaces thématiques soignés. "Seconde main mais première qualité, telle est notre devise, s'enthousiasme Marc Detraux. Nous voulions nous distinguer des magasins de types bric-à-brac ou dépôt-vente qui croulent sous une quantité d'objets pas toujours en bon état. Nos articles, très bon marché, partent tellement vite qu'on a acheté un camion pour réapprovisionner le magasin quotidiennement". Carine Oger, responsable du magasin, poursuit : "Chacun peut venir s'équiper à prix sympa, s'offrir un article coup de cœur ou une pièce unique de création à partir de matériaux de réutilisation. On joue aussi un rôle social important en offrant aux bénéficiaires du CPAS de Namur une réduction de 50% sur le mobilier dont ils ont besoin".



© La Ressourcerie Namuroise



recettes proviennent pour 50% des collectes des encombrants, facturées aux communes à la tonne. 30% viennent de subsides. La vente en seconde main constitue 10% de nos rentrées tout comme la revente des matériaux destinés au recyclage. Côté dépenses, les charges salariales représentent le poste principal (60%). Le coût payé au BEP pour l'évacuation des déchets ultimes avoisine les 10%. Nous avons donc tout intérêt à diminuer au maximum leur quantité.

Pour l'heure, l'équipe de la Ressourcerie Namuroise voit l'avenir avec sérénité : en pleine expansion, l'entreprise ouvrira d'ici un an un second magasin dans un bâtiment en construction juste à côté du dépôt. Et compte bien créer de nouveaux emplois locaux.

// JOËLLE DELVAUX

Inscrite dans une démarche sociale et d'éco-consommation, la Ressourcerie n'en est pas moins une entreprise qui se doit d'être viable économiquement. Nathalie Schadeck décrit l'exercice rigoureux que cela représente : "Nos

(1) La Ressourcerie Namuroise - 081/26.04.00. - www.laressourcerie.be

(2) Ne sont pas repris les déchets de construction, les pneus, les petits déchets spéciaux et dangereux, les déchets verts, les chaussures et vêtements en bon état. Tous ces biens possèdent leurs propres filières de dépôt.

(3) L'article 60 permet à des personnes émergeant au CPAS de retrouver leurs droits à la sécurité sociale par l'emploi.

(4) Ravik Boutik - Boulevard d'Herbatte, 8a - 5000 Namur - 081/26.03.10.

Un label de qualité

Les Ressourceries® sont une marque déposée. Elles doivent remplir un certain nombre de conditions relatives à leurs objectifs et activités. Actuellement, six Ressourceries s'activent en Wallonie (1). Une dizaine d'autres pourraient voir le jour dans des zones géographiques non encore couvertes. En Région bruxelloise, hélas, la logique du tout à l'incinérateur prévaut toujours en matière d'encombrants collectés par l'Agence Bruxelles-Propreté, et aucune Ressourcerie n'existe. Un vaste projet est à l'étude mais le lieu de l'entreposage semble l'un des obstacles à surmonter en plus des traditionnelles divergences politiques.

"Idéalement, les Ressourceries devraient couvrir l'ensemble du territoire belge pour collecter chez les gens tous leurs déchets multi-matériaux et opérer ensuite un tri (2), plaide Arabelle Rasse, responsable de la communication à la Fédération Ressources (qui regroupe une soixantaine d'entreprises d'économie sociale actives dans la collecte, le tri et le recyclage) (3). C'est la solution la plus simple et la plus efficace. Certaines communes restent frileuses. Pourtant, cette activité économique se professionnalise et crée de

l'emploi local pour des personnes moins qualifiées. L'expérience nous montre que les citoyens sont très satisfaits et sensibles au fait que ce qu'ils donnent pourra en partie être remis dans le circuit économique non marchand".

A l'autre bout de la "chaîne", les magasins des Ressourceries rencontrent un succès certain. Et pas uniquement auprès de personnes précarisées. "La clientèle est fort diversifiée, témoigne Matthieu Bonaventure, coordinateur de la Ressourcerie de la Dyle - qui possède deux magasins, l'un à Ottignies, l'autre, plus récent, à Genappe. Il y a les habitués, le voisinage, les gens à l'affût de bonnes affaires, les brocanteurs. On voit aussi venir des éco-citoyens en recherche d'authenticité, d'objets et de vêtements moins standardisés que ce qu'on trouve dans le neuf". Les magasins sont labellisés REC'UP. Ce label, accordé par la Fédération Ressources, reprend 120 normes destinées à assurer aux consommateurs la qualité du service (livraison...) et des objets mis en vente (les électroménagers ont une garantie de six mois, par exemple).

// JD

(1) Ressourcerie de la Dyle (Ottignies et Genappe), Ressourcerie Namuroise, Ressourcerie Le Carré (Lessines, Ath et Tournai) Ressourcerie du Pays de Liège, Trival-IS (Ressourcerie du Pays de Charleroi) et Rcycl (Verviers et Eupen).

(2) Certaines Ressourceries excluent l'une ou l'autre filière (textile, électroménager...), selon les priorités et le réseau de récupération existant.

(3) Plus d'infos au 081/39.07.10. ou sur www.res-sources.be

Les séjours de la Mutualité chrétienne

Les offres de vacances de la Mutualité chrétienne sont multiples. En partenariat avec Intersoc, elles sont spécialement dédiées aux familles ; avec Jeunesse & Santé, elles s'adressent aux enfants et adolescents ; avec Altéo, elles montrent une attention particulière aux attentes des personnes malades et handicapées ; avec l'UCP, elles répondent aux besoins d'évasion des aînés.

La face engagée des vacances

L'ensemble des propositions de séjour de la Mutualité chrétienne se déploie autour de valeurs et d'objectifs communs :

- offrir des temps et des lieux pour promouvoir santé, bien-être et qualité de vie,
- privilégier la convivialité, la rencontre et la solidarité entre participants,
- proposer des offres concrètes et accessibles aux personnes les plus fragilisées sur le plan de la santé, du handicap ou encore des conditions sociales d'existence,
- permettre de découvrir de nouveaux horizons.

Telles sont les perspectives dans lesquelles la Mutualité et ses partenaires s'inscrivent. Elles rassemblent souci d'une qualité professionnelle du service et importance des valeurs humaines. Elles animent les nombreux

volontaires qui s'engagent auprès des jeunes, avec les personnes malades et handicapées ou encore avec les aînés.

En prenant le temps d'examiner ces propositions (dans les pages régionales d'En Marche, au sein des brochures spécifiques ou en s'adressant aux différents mouvements), chacun y trouvera sans doute de quoi satisfaire ses attentes : repos, détente, découvertes, rencontres... Peut-être, certains souhaiteront devenir animateur volontaire d'un séjour pour enfants, accompagnateur de vacances en solidarité avec les personnes malades et handicapées ou encore organisateur potentiel de voyages pour les aînés... Ils sont les bienvenus.

// CHRISTIAN JAVAUX
DIRECTEUR SOCIO-ÉDUCATIF



Pour les familles

Intersoc, l'amour de vos vacances

Partir en vacances avec les enfants, voyager tranquillement à deux, vivre le dépaysement en groupe : quelle que soit votre situation, Intersoc vous propose encore et toujours des vacances d'été inoubliables.

Les paysages montagneux de la Suisse et les plages du Sud de la France font partie des valeurs sûres. Mais d'autres destinations vous attendent pour des séjours de découverte dont l'organisation est particulièrement soignée : la

Corse, le Loir-et-Cher, le sud de la Turquie, Chypre, la Toscane, la Crète, la vallée du Nil...

Voyage en avion, en car ou en voiture. Séjour à l'hôtel ou en mobil-home. Formule en demi-pension, pension complète, All-In ou en location. Farniente, activités sportives, animations pour petits et grands, excursions... : avec Intersoc, concevez vos vacances à la carte, selon vos goûts !



>> Pour en savoir plus
Le catalogue été 2012 d'Intersoc est disponible gratuitement au 070/23.38.98. Surfez aussi sur www.intersoc.be



Pour les plus de 50 ans

Des vacances conviviales, actives, riches en découvertes...

Le service Vacances +50 de l'UCP, mouvement social des aînés, propose aux membres des asbl UCP et Sports Seniors des séjours en groupe de types culturel, sportif et de détente.

Le cadre proposé par le service Vacances privilégie la convivialité, l'accessibilité, la diversité, un environnement sécurisant et un encadrement de qualité par des volontaires expérimentés... Tous les ingrédients sont réunis pour des vacances vivifiantes, sources de bien-être et agrémentées de nouvelles rencontres. Des séjours alternatifs destinés à concrétiser des projets de solidarité Nord/Sud sont également organisés.

Décider de partir avec le mouvement social des aînés, c'est aller à la découverte de nouveaux horizons, se confronter à d'autres cultures et modes de vie. C'est aussi découvrir et explorer la richesse d'une expérience de vie conviviale au travers de rencontres et de nouvelles relations amicales. En bref, un moment de ressourcement et de bien-être...

Vacances +50 participe à la dynamique générale du mouvement UCP. Celle-ci s'exprime, d'une part, par la traduction de ses valeurs (respect, ouverture, solidarité responsable, citoyenneté active) dans les modalités d'organisation et d'animation de ses séjours, d'autre part, par la participa-



tion active de représentants des membres de l'association à la construction et l'accompagnement des séjours.

Vacances +50 est particulièrement attentif à ...

• **La proximité** : les séjours ouverts à tous les membres sont organisés par les régionales de l'UCP, attentives aux attentes de leur public respectif.

• **L'accessibilité** : en termes de mobilité (dans le choix des destinations, des modes de transport, des infrastructures) ou en termes financiers. Ainsi, les prix proposés intègrent une partie des coûts d'organisation et de

gestion, la prise en charge de l'accompagnement, la solidarité entre publics, les exigences en matière de sécurité et de confort, une couverture adéquate en matière d'assurances et une participation au financement du

>> Pour en savoir plus
Adressez-vous aux régionales UCP. Une brochure "Vacances" y est disponible gratuitement. Elle se trouve également en ligne sur www.ucp.be (rubrique Vacances).

- Brabant Wallon : 067/89.36.90
- Bruxelles : 02/501.58.10 (ou 13)
- Hainaut Oriental : 071/54.84.08
- Hainaut Picardie : 056/39.15.46
- Liège : 04/221.74.90
- Luxembourg : 063/21.17.23
- Province de Namur : 081/24.48.13
- Verviers : 087/30.51.28



>> L'UCP, mouvement social des aînés, est une asbl qui compte 40.000 affiliés en Wallonie et à Bruxelles. Reconnu comme mouvement d'éducation permanente et partenaire de la Mutualité chrétienne, elle encourage la participation et l'engagement des plus de 50 ans.

Pour les enfants et les jeunes

Jeunesse & Santé, le plaisir de bouger ensemble

Les vacances constituent pour les enfants des périodes très particulières. Loin des habitudes, des copains et du rythme de l'école, c'est l'occasion de se retrouver davantage en famille, mais c'est aussi l'opportunité de faire des expériences, des rencontres, de développer d'autres talents, de gagner en autonomie... Bref, de grandir ! C'est cela que Jeunesse & Santé propose chaque année. Des vacances de groupe qui riment avec plaisir et épanouissement.

• Des vacances de 3 à 21 ans

Les plus petits sont accueillis dès 3 ans dans certaines plaines de J&S. Avec cette formule de proximité, les enfants rentrent à la maison chaque soir. Pour les enfants de 7 à 13 ans, sont proposés des séjours résidentiels en Belgique et aux Pays-Bas avec une variété de thèmes. A 14 ans, les ados bénéficient d'une offre de séjours à l'étranger spécifiques à leur tranche d'âge, avec une intervention financière importante de la Mutualité chrétienne. Quant aux jeunes de 15 à 18 ans, ils ont la possibilité de partir à l'aventure au-delà de nos frontières, avec des programmes d'activités fournis et variés.

En plus des nombreuses possibilités d'intégration d'enfants handicapés dans les plaines et séjours traditionnels, J&S a développé des séjours spé-



© J&S

cifiques pour les enfants et jeunes handicapés de 7 à 21 ans. Chaque séjour possède son projet et ses caractéristiques propres, tant au niveau de l'âge que du type de handicap pris en charge par l'équipe d'animation.

• Des prix réduits

La Mutualité chrétienne intervient largement dans le prix des séjours grâce aux cotisations à l'assurance complé-

mentaire. Jeunesse & Santé est dès lors en mesure de proposer aux membres de la Mutualité chrétienne des prix nettement inférieurs au coût réel des séjours, pour les enfants de 7 à 14 ans (jusqu'à 21 ans pour les jeunes handicapés).

Ce prix préférentiel est encore réduit pour les enfants des membres bénéficiaires de l'intervention majorée ou chômeurs complets indemnisés depuis plus de 6 mois (isolés ou chefs de famille).

• Un encadrement de qualité

L'encadrement et l'animation sont assurés par de jeunes animateurs bénévoles qui suivent tous une formation. Celle-ci s'étale sur deux années et délivre un brevet reconnu par la Communauté française. La formation du coordinateur de centre de vacances est également reconnue et exige deux années supplémentaires. Des formations complémentaires viennent encore enrichir la palette des talents : formation à l'animation d'enfants handicapés, magie, jeux coopératifs, nature, psychomotricité... (voir www.jeunesseet-sante.be - rubrique formations)

• Santé !

Comme son nom l'indique, Jeunesse & Santé développe une attention parti-

culière à la santé qui se traduit dans le projet pédagogique des activités, par une approche soucieuse du bien-être des enfants. Les mots-clés en sont le respect, l'écoute, le soutien à l'autonomie, la valorisation des talents, l'apprentissage de la vie en groupe, la construction de projets participatifs.

Cette philosophie est également à la base du projet Kilokiri. Un séjour pour

jeunes en surpoids de 12 à 14 ans. Pas question de régime, de bourrage de crâne ou d'effort intensif durant ce séjour. L'objectif est de passer de bons moments en groupe, dans un cadre de détente avec une bonne hygiène de vie et des repas équilibrés, pour trouver ou retrouver du plaisir à bouger et à partager avec d'autres.

>> Pour en savoir plus

Pour connaître les lieux et dates des séjours ou des plaines proposées, pour inscrire son enfant ou recevoir des informations complémentaires, s'adresser aux régionales Jeunesse & Santé.

Brabant Wallon : 067/89.36.45 • Bruxelles : 02/501.58.20 • Eupen : 087/59.61.27 • Hainaut Oriental : 071/54.84.02 • Mons (Hainaut Picardie) : 065/40.26.54 • Mouscron-Comines (Hainaut Picardie) : 056/39.15.23 • Tournai (Hainaut Picardie) : 069/25.62.67 • Liège : 04/221.74.90 • Province du Luxembourg : 063/21.17.21 • Province de Namur (Dinant, Namur, Walcourt) : 081/24.48.97 • Verviers : 087/30.51.28.

L'offre de séjours spécifiques destinés aux enfants et jeunes handicapés est présentée dans la brochure "Partir Ensemble - 2012" disponible gratuitement sur simple demande au 02/246.49.81, via j&s@mc.be ou auprès de votre régionale.

Les infos sur le projet Kilokiri sont disponibles soit via j&s@mc.be ou par tél. 02/246.49.81.



>> Jeunesse & Santé est une Organisation de jeunesse reconnue par la Communauté française partenaire de la Mutualité chrétienne, qui organise des plaines de jeux et des séjours de vacances agréés par l'ONE. Ce sont près de 4000 animateurs volontaires qui se bougent pour offrir des animations de qualité à plus de 12.500 enfants.

Pour les personnes malades, handicapées et leurs familles

Et si nous partions tous ensemble ?

mouvement. Les membres mutualistes chrétiens bénéficient d'une réduction et certaines régionales proposent également des prix allégés pour certaines catégories de personnes.

• La qualité et la sécurité, par un accueil convivial, le choix de fournisseurs fiables et d'infrastructures appropriées, une organisation sans cesse évaluée, des conditions commerciales "humanisées", une information complète non seulement respectant le prescrit légal mais facilement compréhensible, la formation préliminaire et continue des accompagnateurs, le souci constant de proposer des programmes qui ne suivent pas nécessairement la mode mais apportent un supplément enrichissant dans le domaine de la culture et de la découverte de l'autre...

En Belgique ou à l'étranger, en famille ou pour un pèlerinage, pour un stage sportif ou un minitrip, ce sont plus de 65 séjours et 40 destinations qu'Altéo propose. Des invitations à partir à l'aventure ou au dépaysement, en toute sécurité et selon les envies. Que l'on soit vacancier avec un handicap physique ou mental, membre de la famille ou volontaire accompagnant...

Découverte et sécurité pour les vacanciers

Se balader en famille, avec une joëlette (fauteuil adapté à la randonnée) dans les Dolomites ? Séjourner au bord de la mer à Nieupoort dans un complexe entièrement accessible ? Découvrir le Liban ou l'Egypte à son rythme, sans se presser ? Des 65 séjours proposés, pas de doutes : au moins un s'adaptera à vos besoins et à vos envies.

Quant à la sécurité, pas de problèmes ! Tous les séjours d'Altéo sont encadrés



© Altéo

par des volontaires formés à l'accompagnement de personnes dont l'état de santé ou la fragilité demande de l'assistance. Les soins et le suivi médical sont assurés durant tout le séjour et les vacanciers peuvent compter sur le savoir-faire des équipes de volontaires et sur la qualité de leurs services.

Echanges et rencontres pour les volontaires

Etre volontaire pour accompagner une personne handicapée lors d'un séjour vacances est une belle façon de ne pas bronzer idiot cet été ! Il suffit d'avoir plus de 18 ans. Aucune compétence particulière n'est requise. Une forma-

tion en manutention, en approche du handicap et en connaissance du Mouvement est toutefois proposée aux nouveaux volontaires.

Concrètement, l'accompagnateur aide dans les gestes de la vie quotidienne. En cela, il bénéficie de l'appui des accompagnateurs expérimentés et des personnes en situation de handicap elles-mêmes, les premiers concernés étant les meilleurs conseillers. Outre d'aider, les séjours sont aussi l'occasion d'échanges et participer aux activités avec les vacanciers.

Convivialité pour tous !

La rencontre entre vacanciers et volontaires marque l'originalité des séjours Altéo. Elle est le gage de vacances réussies. Car ensemble, c'est rires, rencontres, chaleur, amusement, découvertes et bon air qui seront au rendez-vous.



cp-asbl.be

- vacances+50.ucpbrabantwallon@mc.be
- ucp.bruxelles@mc.be
- ucp.charleroi@mc.be
- vacances+50.ucphainautpicardie@mc.be
- vacances+50.ucpliege@mc.be
- vacances+50.ucparlon@mc.be
- vacances.namur@mc.be
- vacances+50.ucpverviers@mc.be

>> Pour en savoir plus

Adressez-vous à Altéo au 02/246.42.26 ou renvoyez le talon ci-dessous.

Une brochure "Vacances, séjours sportifs et pèlerinages" est disponible gratuitement en envoyant un mail à alteo@mc.be ou en renvoyant le talon-réponse ci-dessous par courrier à Altéo asbl - Chaussée de Haecht, 579 BP 40 - 1031 Bruxelles ou par fax au 02/246.49.88.

La brochure est également téléchargeable sur www.alteoasbl.be



>> Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées, est une asbl fondée en 1961 à l'initiative de la Mutualité chrétienne afin d'offrir aux personnes malades et handicapées les moyens de prendre elles-mêmes leur destinée en main.

Coupon à renvoyer à Altéo, chsée de Haecht, 579 BP 40 - 1031 BXL

Nom : _____ Prénom : _____
 Rue et n° : _____
 Code postal : _____ Localité : _____
 Tél. : _____ GSM : _____
 E-mail : _____

>> Je souhaite recevoir gratuitement la brochure vacances d'Altéo.

>> Je suis intéressé comme

vacancier volontaire et/ou infirmier (ère) (cocher svp)

Vous pouvez coller une vignette de mutuelle sur ce talon-réponse au lieu de le remplir par écrit.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 3/02 pour l'édition du 16/02 ; le vendredi 17/02 pour l'édition du 1/03.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: Peugeot Partner Tepee - X-Line, 1.6 HDI, 75CV, boîte manuelle, gris aluminium, airco, radio, 11.000 EUR, 12/2009, 27.000km, 1er propriétaire. 0497-93.12.14. (A46962)

AV: VTT mountain-bikes, neuf, jamais servi, 50 EUR. 0479-58.16.46. (A47021)

Accès. auto 250 EUR, 1 jeu de barre de toit + jeu barre avec bac à bagage pour Mercedes, 200/220. 0475-34.59.45. (A47063)

Divers

Recherche machine à écrire électrique en bon état de fonctionnement. 0473-28.46.93 - chris.mal@happymany.net (D47079)

AV: balance Stas 1950, mach. à laver bois 1950, garniture lavabo colpi (5p) 1930, poussette bébé 1948, rideaux anc. dentelles, diverses dimensions. 081-74.04.53. (D47060)

AV: enregistreur national Solid State 4015, cinq bandes, 10 cm et baffle, radio cassette (2) international, 2 baffles + tourne-disques incorporé. 063-41.23.83 entre 18h et 20h. (D47075)

Achète distributeur mécanique de tickets avec compteurs, pour tram des années 50-60 de marque "Acamed" ou similaire. 0489-67.22.08. (D47128)

Recherche anc. cornet acoustique. 0497-45.77.15. (D47136)

AV: congélateur Siemens vertical, 263L, 175 EUR. Marit Victor, 194 rue L. Dewonck - 4432 Alleur. 04-257.65.85 - 04-246.06.86. (D47073)

AV: tapis d'Orient pure laine, impr. semi fleurs, dominante bordeaux, ét. impecc., 3,20m/2,30m, idéal pour avoir chaud aux pieds, 90 EUR. 0497-21.60.08. (D47059)

AV: cse. décès, faut. méd. av. roulettes, dossier et pose pieds régl., tabl. pr. repas, achat mai 2010: 570 EUR, vend: 250 EUR à disc., excell. état. 084-36.60.03 soir - 0494-25.19.67. (D47133)

AV: tourne-disques autom. valise "Dual" + t. disq. simple 2 baffl., radio His Masters Voice 1930, type 858, série 1376 avec fond et souche d'identité, état de marche. 063-41.23.83 18 et 20h. (D47074)

AV: manteau vison et chapeau + fourrure renard argenté. 02-376.38.74. (D47058)

Cherche pour projet atelier de menuiserie "Burrundi", mach. à bois, outils, tt. pr. prod. ayant trait menuiserie, vêtements, y compris doc. livres, mat. informatique. 0496-87.68.33. (D47102)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D46967)

AV: lit médical électrique avec perroquet et matelas, 450 EUR. 0472-99.48.71. (D47088)

AV: manteau en renard T40/42, 100E, manteau en vison T46/48, val. 2.150E, vendu 400E, ét. neuf, mble. dressoir en merisier 4p, 4 tir., 150E. 056-84.77.89 - 0479-93.13.19. (D47116)

AV: cse. décès, manteau et veste en fourrure, T46, grand col + chapeau, prix mod., bon état. 04-366.10.45 entre 19h et 20h. (D47047)

AV: mini wash "Domo", tr. peu servi: 130E, lot d'anc. livres princip. édition "Presse de la Cité", 43 livres + 24 livres ts. genres, lot compl. 130E. 0474-38.71.19 - toftel2@hotmail.com (D47106)

Tintin, Jo et Zette, Petit XXe, dessins Hergé, vos bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Houte - bdcomics2@hotmail.com - 0475-69.75.38 (D46479)

Musée rech. objets et doc. civils et militaires de 1900 à 1950, visitons et si nécessaire vidons grenier, dépendance etc... pour tte la Belgique, faire offre. 0475-97.31.14. (D47041)

Cherche timbres poste du monde entier, neufs ou oblitérés, pour compléter collection. Florent Léon, rue Adolphe Willemyns 7/3 - 1070 Bruxelles. (D47055)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.4716 - 0486-90.70.27. (D46897)

Emploi

Cherche pers. pour parrainer une pers. atteinte de pathologie grave. - asefora@hotmail.fr - 0498-18.33.15 (E47025)

Ens. retraitée cherche emploi de garde-malade (APIA), Binche et env., en semaine du lundi au samedi. 064-33.54.12 - 0477-65.96.55. (E47030)

Recherche retraité, bon niveau intellect., pouvant pour le plaisir, relire et corriger mon récit de voyage à vélo (Open Office). 0487-42.45.60. (E47115)

Rixensart, Genval, Rosières, déplacement imprévu! achats, mag., resto, ciné, jeune grand-mère prend soin de votre bébé chez vous 3h max., prix unique. 0478-82.42.01 - 02-633.38.82. (E46994)

Dame d'exp., motor., accomp. pers. seule ou en diff., jeune et moins jeune, à la mais. ou à l'extérieur, Bxl et env., jr. nuit, sem. we à conv. 0473-25.39.10 - christine.leidgens@gmail.com (E47027)

Immobilier

AV: La Panne, appart. meublé, vue lat/mer, 95m2, 3ch. 0479-94.93.40. (I47110)

Dinant, maison à cse. décès, grd. jard., terr., vue imprenable, 3ch., cave, gar., sdb, 2wc. + annexe à aménager, 220.000 EUR. 0474-68.62.85. (I47033)

Jambes, bord Meuse, vue citad, appart. 3ch., cuis. ég., sdb, wc sép., 3 terr., gar., porte blind., ou à louer, 790 EUR + chges. 081-30.73.91 - 0477-99.61.93. (I46946)

Location

Ostende, Van Iseghemlaan 20, bail 3 ans, àl. appart. 2ch., ent. rénov., 1er ét., 100m mer, prox. centre, comm. et gare, loyer: 600 EUR + chges. 100 EUR. 0499-17.32.28. (L47086)

Dame seule retr. avec amour de chat, propre, calme, cherche pt. rez avec pt. jard. ou partie de mais. ou cohabitation ou colocation, avec commodités. 069-21.29.28. (L47118)

Mobilier

AV: cse. dém., salon nubuck vert d'eau, 2x3pl. + 1x2pl. + éléments, mbles. Roset, photos/dem., prix à disc. - therese.mariépi@hotmail.com - 0473-63.44.40 (M47050)

AV: table ronde 40E, faut. Voltaire 30E, 4 lustres 10E/pce, sàm. en chêne 120E, ch. à c. en chêne 80E, bonheur du jour 300E, fauteuil relax bordeaux 40E. 069-64.03.06. (M47101)

AV: bureau américain (cylindre) 1905, chêne, Ht 124, LG 127, Lg 76, prix: 1.000 EUR, à Andrimont 4821. 0496-44.00.27 - jorimichel@gmail.com (M47126)

AV: lit 2 pers. rustique avec 2 tables de nuit + sommier lattes, articulé tête et pieds séparément, 250 EUR, banc anc. en chêne clair, bon état, 300 EUR. 0499-17.53.56. (M47111)

Villégiature (Belgique)

Longfaye, calme hameau Htes Fagnes, prom., vélo, VTT, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs, spac., 1/2/3 ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoulet@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V47018)

Middelkerke, face mer, appart. 4p., 1ch., animaux n. admis. 0496-51.73.39. (V47046)

Middelkerke, appt. de stand., 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix démocratiques. 0479-91.52.86. (V47137)

Middelkerke, appt. de stand., 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix démocratiques. 0479-91.52.86. (V47091)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio 2p., 25 EUR/j., studio 4p., et appart. 1ch. 35 à 40 EUR/j., 700m mer, proche gare Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48. préf. le soir. (V46927)

Vencimont, chalet de vac., 4p. max., sup. ég., 2ch., grd. jard., gde. terr. pl. sud, w-e, m-w, sem. 0473-76.42.48 - 061-58.89.62. (V47100)

Coxyde, studio 4p. tr. soign., 50m mer, tv., parc. priv., carnaval: 200E, Pâques: 31/03 au 7/04: 300E, 7 au 15/04: 400E, bass. sais.: 200E/qz, mai: 280E/qz. 071-50.26.76 - 0476-45.79.04. (V47083)

La Panne, part loue bel appt. face à la mer, rez ou étage, 3ch., max. 6p., tr. propre, pas d'animaux, situ. centrale, poss. gar., min. 1 sem. 056-48.80.14 - 0497-52.77.48 ou fb340447@skynet.be (V47097)

La Panne, appart. 4p. au centre et à 50m de la mer, tv/asc., terr., àpd: de 175 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V47087)

Coxyde, appt. 4p., 5e ét., 2ch., tv, cuis.+liv., vue mer, chff. c., hors sais. ch. c.: 250 EUR/sem., Pâques: 445 EUR. 0479-41.54.43. (V47104)

St-Idesbald, àl. sem.-qz., appt. 2ch., rez, digue, 2 terr., ét. impecc., 0475-29.49.45. (V47032)

Ard., prox. Lavaux-ste-Anne, gîtes caract., 4-6 et 7p., ds. anc. mais. rénov. ind., pleine nature, ds. hameau tr. calme, conf., vue expt. et rivière. 083-68.97.74 - 0477-39.02.42. (V47117)

La Panne, àl. à la sem., face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V47011)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V46960)

Ard. Semois, mais. caract., 14p., claire, spacieuse, tt. conf., grd. jard., calme, nbrses. prom. 061-27.03.19 - 0473-68.70.40 - www.oizy.be (V47125)

Nieupoort-Bain, appart. 2p. soigneuses + 3 enfnts., accès direct digue-plage, état impecc. 0476-66.45.46 - 019-32.78.21. (V47069)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusqu'à 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. ég., fo., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit., pétaq./place. 0477-79.67.71 - www.gitelelilleul.be (V47071)

Anniversaire en famille, we, mid-week, sem., séj. de détente à Poupehan s/Sem., 2 appt. gr. conf., 2-17p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. www.closdumousty.be - 061-25.66.00. (V46964)

Lacs de l'Eau d'Heure, mais. de vac. à la campagne, jusqu'à 7p., vérandas, liv., 2 salons, cuis.ég., fo., 3ch., gde. sdb., tr. grd. jard., vue magnif., idéal repos et rando. 0477-79.67.71. (V47070)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, carnaval 370E, Pâq et été: 650E/sem. (chges. compr.), 02-03-04: 270E, 06-09: 300E/sem., touss.: 450E. 0479-49.86.11. (V47072)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., gar., 2 bains, libre juin + 29/06 - 6/07 + we Pâques + carnaval+mars, w-e, sem. 0472-26.54.48. (V47064)

St-Idesbald, appart. rez + gar., près digue, plein sud, endr. calme, 2ch., tt. conf., par sem., toutes périodes. - 056-33.33.18 - 0474-46.82.66 - tibericat@gmail.com (V47061)

Westende centre, coin digue, raviss. appart., sem. carnaval et autres, tt. conf., moderne, facilit. accès handic., pt. animal bienvenu. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (V47056)

Westende-bain, appart. + gar., vue/mer, 4e. ét., 6p., 2 ch., tt. conf., centre comm. 071-43.69.12 - 0494-12.19.98 - frflament@gmail.com (V47054)

Koksyde, St-Idesb., part. loue villa, tt. conf., au calme, 4ch., sdb., douche sép., w-e, sem. qz., carnav. 2è sem. Pâques, 2è qz. juin, juill., août. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V47049)

La Panne, appt. rdch., à 30m de la digue, endroit calme, 2ch., 6 pers., tt. équip., tt. conf., 70m2. 071-63.35.50 ou 0498-08.69.40. (V47044)

Ostende, casino, appt., grd stand., 90m2, sud pt vue mer, 1ch., 4p., cuis., hyp. équip., sdb., 2 év., bain/douche, 2 tv, ps d'anim. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. (V46982)

Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., libre carnaval, du 18 au 26/2, Pâques, du 7 au 15/4 et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05 (V46974)

Coxyde, digue appt., tr. soign., 2è ét., 2/5p., 2ch., tt. conf., lv., balcon. - http://perso.onfonie.be/locapart - 063-57.23.71 (V47005)

Villégiature (France)

Hérault, bord mer, mais. 6p., tt. conf., bbq, ds. domaine avec pisc., animation, exc. nature, vélo, libre 11/08 - 1/09. 0494-36.28.73. (V47120)

Vendée, Brem, prox. Sables-d'Olonne, 900m mer, àl., du 26/5 au 13/10 dans résid. avec piscine chauff., maison 4p., de 300 à 500 EUR. phot. et cond. 068-44.84.50 - http://rvr.skynetblogs.be (V46995)

Gard, villa 9p., pisc., 4ch., 2 sdb., ver., bbq int., tt. conf., tv-dvd, dch. solaire, tennis table, pétanque. 0475-53.93.79. (V47103)

Roquebrune, Menton, appt., 4p., tt. conf., bord de mer, tv, pk., mois ou qz. - www.immoweb.be - 071-31.58.52 - n° 2839374. (V46993)

Gérardmer, appt. àl., 1ch., sdb, divan-lit, terr., 4p., ski, prox. ville, vue lac. 082-66.67.09. (V46992)

Golfe de St-Tropez / Ste Maxime, àl. tte. l'année, ds. résid. priv., villa 2ch., 5p.+ lit bb, tt.conf., clim., tv., tél. Int., cuis. sup. ég., park. priv., jard. pisc., 2 terr. sud. 087-46.93.54. (V46989)

Canet plage, àl., studio front de mer, tt. conf., 4 couchages, liv., cuis., sdb., terr., tv, ch. cent. comm., àpd. 200 EUR/sem. 071-41.58.93 - 0498-38.32.75. (V46983)

Provence, villa 6/8p., 3ch., tt. conf., 8km aups., 15km Verdon et lacs. 500 à 800 EUR./sem. 0498/77.67.65. (V46981)

Été 2012, Provence-Verdon, lac de Ste-Croix, villas privées et gîtes avec piscines. 0033 682408878 - www.immodere.com/varcamdobb.php (V46979)

C. Azur, Le Cannet, appt. 4p., 3e ét., asc., pk. priv., gardien, prox. comm., libre tte. pér. 20/02, liv. terr. sud, 1ch., sdb., wc sép., tr. bien ég. 071-65.15.59 - 0493-03.59.78. (V47114)

Marseillan plage, Hérault, àl., villa tt. conf., 5/7p., ds. résid. sécur., pisc., mer, calme, mai, juin, août, sept., oct. 0478-50.49.15 - 019-51.05.62 soir et we, www.ofpumalang.com (V46976)

Les 2 Alpes, appart. 4 à 6p., bien exposé, tt. conf., prix inter., alt. 1650-3600 - 0498-29.44.19 - www.location-2alpes.com (V46635)

Barcarès mer, lac, villa 4-6p., tt. conf., tv-l., l-v., terr., pisc., pkg. priv., n. sports, animations. 0497-32.06.95. (V46986)

Pied Cevennes (Gard), juin, août, sept. par quinze, villa tt. conf., 3ch., bel environnement. 010-41.07.80 midi ou soir. (V47043)

Roquebrune, Cap-Martin (Menton), studio 2 pers., tt. conf., calme, mer et comm. à 150m, terr., tv, dès le 16 mai. 0496-31.57.68. (V47028)

Ardèche sud, mas anc. isolé, tt. conf., 6/8p., pisc. priv., dernière sem. d'août 700 à 1000 EUR/sem. 083-21.31.61 - www.giteenardèche.be (V47024)

Uzes-Gard, entre Nîmes et Avignon, maison 4/6p., 2ch., jard. + park., ds. résid. + pisc., res. 063-22.34.96. (V47023)

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promen., riv. pêche, act. naut., mais. tt. conf., jard., bbq, park., 375 EUR./sem., 700 EUR./qz. 085-51.26.74. (V47012)

AL: Bretagne, Morbihan, 200m mer, mais. vac. 4/6p., tt. conf., jard. clôt., mars à sept. 02-375.13.17. (V47022)

Bretagne Finistère Sud, (Guilvinec) àl. ds. mais. ind. appt. 5/6 p., tr. ensoleillé, plages, comm. à 500m., libre toute l'année. - 04-336.24.98 - guthse@hotmail.com (V47014)

Côte d'Opale, àl. pte. mais., 4-6p., séj., 2ch., pt. jard. clôt., tv, lv, 1km plage. 064-54.09.36. (V47067)

Menton, 10km, appt. 4p., face à la mer, terr., liv., ch., sdb., cuis. avec l-vaisse., libre ttes. périodes. 0495-21.27.29. (V47048)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 46m privé de bord de mer, 1000 EUR/qz., été 2400 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47003)

Roquebrune, Cap-Martin, appart. 2ch., 60m mer, pk., confort, février, 1er qz. mars, 1er qz. mai. 0478-25.86.19. (V46930)

France, Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, mais., 5/6pl., 2ch., sdb., ds. rés. gardée, 2pisc., entre Nîmes et Montpellier. - 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V47002)

Barcarès, Pyrénées-Orientales, maison 4-6p., tt. conf., photos. 0493-76.84.60. (V47031)

Tuchan (Pérpignan), àl. mobilhome (chalet) 4-6p., dom. avec rest., pisc., étang, prox. mer/mont., libre avril à oct. 250 à 500 EUR/sem. 071-72.66.75 - rutilpochet@skynet.be (V47042)

Golfe du Morbihan (sites rec. par l'Unesco) profitez d'une bouffée iode à Pâques, mai, juin, juill., 2è qz. août, sept, villa 6p.3h., q.conf., vue mer, 100m plage, pas animaux. 063-57.83.39. (V47019)

Var, Carcès, agréable villa plain-pied, 2ch., 500m du village, cuis.ég., tt. conf., jard. clôt., terr. avec bbq, gar., calme, plein sud, 240 à 440 EUR/sem. 0485-25.09.19. (V47096)

Barcarès, mais. 6p. ds. domaine avec pisc., prox. mer et lac, tt. conf., l-v., l-v., bbq, frigo, congel., park. priv., pas d'animaux. 02-385.10.51 - 0474-99.15.00 - 0476-56.61.85. (V47076)

Normandie Calvados, 50m plage, mais. 4/5p., jard. clos, bbq, cuis. ég., lv., m.o., liv., 2ch., sdb., tt. conf., àl. ttes. saisons. 04-226.41.54 - 0495-55.71.98 - marielillo@hotmail.be (V47093)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv., terr., sup. équip., gar., rdc., repos garanti. 0478-27.49.77. (V47077)

Prov., ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-pied, tt.conf., 4/5p., clim., pt. jard.clôt., terr., pk.priv., prix int. dégrés. h-s., loc. tte l'année. 067-33.90.35 - web: amivac.com/site4203. (V47090)

Côte d'Azur, Antibes, ttes pér., appt. impecc., 2/4p., terr., clim., tv, pisc., tennis, gge., proche mer et ttes. comm. 061-22.36.39 - 0494-03.06.07. (V47051)

Sud France, env. Béziers, part. loue villa, 3ch., tt. conf., terr. clos. 061-21.54.57 - www.saintgenies.be (V47052)

A saisir! Lacanau - océan, maisonnette, super confort, 5p., résid. avec pisc. ds. pinède, splend. plage, forêt, lac, sport, vélo. 081-43.37.78. (V47084)

Calvisson (Gard), ds. dom. gardé, mais. total. amén., 2ch., 5-6p., l-v., tv-dvd

Prix de l'énergie

Quand Bruxelles flambe...

En Région bruxelloise, les meilleures aides sociales n'arrivent pas à compenser la hausse des prix du gaz et de l'électricité, ni la hausse des loyers, en pleine explosion. Les solutions, à l'étude, sont à la portée de la main.

"Nous lançons un appel urgent. Si cela continue, nous ne pourrions plus assumer nos missions". Cette assistante sociale du CPAS d'Etterbeek sait de quoi elle parle. Avec ses collègues de la cellule énergie, elle a récemment procédé à un test comparatif des prix de l'énergie réclamés à un ménage à consommation plutôt faible. Entre le tarif du fournisseur le plus cher et le tarif social, la différence est de 68 euros par mois. Appréciée, certes, mais encore insuffisante pour changer la donne en profondeur de la population précarisée. Cette différence, trop faible, signifie que le passage à un tarif social, lorsqu'on vit dans la précarité, ne suffit plus pour payer le loyer et les charges en fin de mois. Insuffisants, également, les petits trucs habituels : quitter son fournisseur par défaut, traquer les consommations cachées de certains appareils (notamment les décodeurs et les tv plasma), multiplier les lampes économiques et modifier mille petits comportements à domicile.

Un constat accablant

Etterbeek n'est évidemment pas la seule commune concernée. Presque partout en Région bruxelloise – mais pas uniquement –, les indicateurs virent au rouge. La hausse des prix énergétiques de ces dernières années complique une crise du logement déjà lancinante. Un chiffre général, d'abord : entre février 2010 et février 2011, le montant de la facture moyenne de chauffage a grimpé de 18,9%, soit près de 200 euros par ménage. Cette hausse frappe évidemment plus durement les personnes à petits revenus, qui habitent principalement des logements mal isolés, souvent qualifiés de "passoires énergétiques". En tant que locataires, ces personnes ont souvent peu d'intérêt

à procéder à de gros travaux d'isolation. A Bruxelles, la situation est d'autant plus préoccupante que 250.000 à 300.000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté et que le logement est particulièrement vétuste : moins d'un bâti sur deux dispose d'un thermostat, 58% de fenêtres à double vitrage. Pour les plus faibles revenus de la capitale, la détérioration de ces quinze dernières années est particulièrement frappante : alors qu'en 1995, les 30% de Bruxellois les plus pauvres avaient accès à 12% du parc locatif, il leur reste à peine 3% du parc pour se loger aujourd'hui. "Les allocations sociales n'ont pas suivi", constate Marie-Laurence De Keersmaecker, professeur à l'UCL. *Les loyers ont augmenté plus vite que l'indice santé*. Et la santé trinque. "Les gens reportent de plus en plus leurs soins de santé, s'alarme Eric Colle, du service social de la MC Saint-Michel, à Bruxelles. *Les soins préventifs – dentaires, vaccination... – deviennent complètement caducs. Il n'est plus rare de croiser des ménages qui consacrent plus de 50% de leur budget au poste locatif global : loyer et énergie*".

Comment expliquer une telle dégradation ? La hausse des prix de l'énergie n'est pas le seul facteur en cause. Tous les observateurs conviennent que la batterie d'aides sociales existantes, dépassée ou mal pensée, ne parvient plus à endiguer la montée de la précarité énergétique. Ainsi, les primes à l'isolation ont jusqu'ici largement profité aux propriétaires bailleurs et non aux locataires, qui forment 60% de la population bruxelloise. Même constat pour les réductions d'impôts consenties en cas d'isolation, d'achat d'une chaudière performante... Selon la Coordination Gaz/Electricité/Eau, l'Etat fédéral a



reversé 4,1 millions d'euros aux locataires en 2007, pour... 375 millions aux propriétaires ! Bien sûr, CPAS et services sociaux bruxellois interviennent tous azimuts (Fonds énergie, tarifs sociaux, compteurs à budget, allocations de chauffage, guidances énergétiques, etc.). Mais, ainsi que le constatait récemment Sandrine Meyer, chargée de recherche à l'ULB, "aider les gens en difficulté, c'est bien, mais on manque cruellement de mesures agissant sur le fond du problème : la qualité des logements".

Des pistes de solution

Discutées lors d'une récente journée d'études des Equipes populaires, ces mesures pourraient être les suivantes :

- **Objectiver les prix**, via une grille de référence des loyers. On définirait ainsi, pour chaque catégorie de logement, des écarts de prix raisonnables selon divers critères, dont la performance énergétique.
- Pour les logements qui ne respectent pas les normes mais facilement renouvelables, **alléger le système d'amendes** imposées au propriétaire bailleur, afin de l'inciter à entreprendre les travaux d'isolation, etc. S'il réclame alors un loyer plus élevé, l'y autoriser strictement dans la mesure permise par la grille de référence.
- Inciter **les communes à mieux contrôler** le retrait des logements vraiment insalubres du parc locatif, afin d'en rayer les vraies "passoires énergétiques". En parallèle, multiplier les logements communaux de transit.

- Permettre à **l'Inspection régionale du logement**, reconnue pour la qualité de son travail, de se rendre davantage sur le terrain et de mieux cibler les logements insalubres, de même que les "marchands de sommeil".
- Introduire un **"permis locatif"**, préalable à toute mise en location, et y intégrer un critère énergétique (éventuellement évolutif) reconnu par le code du logement.
- Favoriser le système du **tiers investisseur**, trop peu pratiqué jusqu'à présent chez les particuliers, de même que les Agences immobilières sociales (AIS), qui bénéficient tant aux locataires qu'aux propriétaires.
- Rendre beaucoup plus lisible la **filiale du prêt vert 0%** (car la précarité touche aussi un nombre croissant de propriétaires occupants).
- Augmenter le **précompte immobilier**, tout en le comprenant pour les bailleurs respectant la grille de référence.
- Instaurer **une allocation-loyer** qui intégrerait les coûts énergétiques.

La plupart de ces pistes, qui ne suscitent pas forcément l'unanimité, sont à l'étude à la Région bruxelloise. Et cela, dans un contexte institutionnel où les Régions deviendront bientôt compétentes en matière de baux résidentiels...

//PHL

>> "Alléger la somme loyer + facture d'énergie : quelles politiques publiques en Région Bruxelloise?", journée du 12 janvier 2012. Infos : 081/73.40.86 - www.equipespopulaires.be

- Port Leucate (Aude) 11370, mer 300m, mais. 6p., park., tt. conf., ttes; sais. 063-38.63.62 - <http://membres.lycos.fr/schiltzlocations> - 0032-495-5013.40 (V47037)
- Ile d'Oléron, mais. 4p., 700m mer, cour clôturée, libre mai à septembre. - 04-286.31.99 - <http://www.moulin-oleron.com> (V47038)
- Provence, villa 8p., pisc. priv., tt. conf., air cond., clôt., super équip., très calme, 10km Carpentras, 500 à 1.800 EUR/sem. www.imola.be - 0475-26.51.25. (V47034)
- Provence, mas, 8-10p., 5ch. + douche, wc priv., pisc. 10x5, calme, vignes, juin, juill., août, 15 sept. 063-22.02.91 - <http://chenesverts-cabanova.fr> (V47131)
- Ski, Savoie, Vallandry (les Arcs), alt.1650m, appart. impecc., 5 p., lv., tv, balcon sud, pied pistes. 0497-44.07.54. (V47039)
- Uzès-Gard, été 2012, mais. 4-6p. ds. rés.+ pisc. www.bastide56uzes.net - 0496-12.06.46. (V47122)
- Wissant, Côte d'Opale, pt. appart., 2ch. au rez, tt. conf., centre village, 300m plage, terr., cave, pkg. priv., 5p max., animaux n-admis, forfait we: 120 EUR+20 EUR chges.+32497-46.56.74. (V47062)
- Sorède (Roussillon), maison 6p., tt. confort. 04-246.30.55. (V47123)

Villégiature (Autres pays)

- Al., It. Ombrie, dans oliveraie, mais. vac., jard., sit. calme, 3ch., gde pisc., vue imprenable. 0495-59.19.18 www.lepiatte.com (V46977)
- Almunecar +Benidorm, appt., vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, m-o, 399 EUR./m. + ch., 7/8 899 EUR./m., 650 EUR./qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V47000)
- Ski, Suisse Valais, bel appt., près des pistes, 6p., grd. confort, cuis. éq., grde. terr., plein sud, alt. 1500m, 700 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47004)
- Sicile, mais. avec pisc., tt. conf., à août, située dans le Sud, en campagne, 17km de la mer. 068-55.19.52. (V47095)
- Calpe, agréab. villa 3ch, 2sdb., très confort., terr. ouverte, vue mer et piscine priv., jard. clôt., de 500 à 1000 EUR/sem. sel. sais. 0477-43.82.01 ou <http://tinyurl.com/yjpnmtz>. (V46990)
- Espagne sud, bord mer, appart. 4p., 1ch., sdb., tennis, pisc., tv, resto + mag. prox., Pâques: 360 EUR/qz. ch. c. 0479-41.54.43. (V47105)
- Sicile, à 5' à pied d'une mer cristalline, entre Catane et Syracuse, villa tt. conf., gar. et jard. clôt., mi-juin à mi-juill., septembre et octobre. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18. (V46971)
- Val. Suisse, hte. Nendaz, chal. 6p., ent. rénov., 3ch., cuis.éq., grd. conf., vue impr., rand pédestre, nbrs. activités., pas animaux, 06-07-08-09-10. 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V47053)
- Sicile, villa 150m plage, 5ch., 2 sdb, 15p., et chalet 2ch., 6p., terr., ver. panoram. 04-227.42.10. (V47109)
- Esp. Javea, villa tt. conf. ds. jard. clos 15a., grd. calme, prox. & vue mer, 4ch., 2sdb., ver. & terrasses, pisc., de 400 à 1.100E/sem., svt. sais., spéc. loc. long. durée. 0474-94.06.19. (V47108)
- Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, apt: 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. appt. 2-6p., lux.éq., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)
- Moraira, Esp., villa clim. 7p., 300m mer, 2sdb., tt. conf., tv, less., terr., bbq., pisc.pri., park.2 voit., b. jard., al. 1er qz. juill., sept., prid mod. 067-44.35.38 - 0034-965.74.76.28. (V47092)
- Costa Blanca, Albir, prox. mer, appt. 2ch.+ 2 sdb., liv., terr., 9a., cuis., tvd, asc., gar., pisc., lessiv., tt. conf., très calme. 0478-27.49.77. (V47078)
- Escala, villa 3ch., 600m centre, mer, 2 terr., carnaval, mars, avril, mai, juin, sept., mois: 950 EUR, photos. 0472-26.54.48. (V47065)
- Esp. Calpe, appart. 2ch., tv, airco, less., 5' de la plage et ts. comm., mai, juill., août, sept. 081-56.60.86. (V47135)
- Esp., Villafortuny (Cambrils), appt. rdc., 6p., 3ch., 2sdb., pr. plage, gd. balcon/parc, cuis.éq., 1-15/7, 15-31/7, 1-15/8, 15-31/8: 999E, mai-juin-sept: 880E. 0477-65.55.16 - 03-651.63.57. (V46896)
- Escala, villa, 3ch., 6p., liv., cuis., tv, m-o, frigo, congel, H, terr., solarium, tt. conf., clim, 10min. plage. 04-358.79.54 apr. 17h. (V47016)
- Portugal, Lagos-Algarve, prox. plages et ville d'Algarve, vac. au soleil, sup. auberge fam., pisc. priv., tennis, sauna, bbq. prix excep., propriétaires parlent le français. 0497-82.96.00. (V46928)
- Esp. Cambrils, bel appart. 4p., face mer, tv, terr., gar., mai à oct. 0498-65.10.61. (V47026)
- Suisse, Val D'Herens, La Sage 1740m, apparts., calmes, vue, soleil, prix interr. 0041-272.831.357. (V47121)
- Sicile, à 5min. à pied mer cristalline, entre Catane et Syracuse, villa tt. conf., gar., jard. clôt., libre de mi-juin à mi-juill., sept., oct. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18. (V47013)
- Esp., Moraira, villa 7p., 2 sdb., tv, lav-vaiss., clim., pisc. priv., juill.-août, 400 EUR/quinz. 064-84.71.27 - 0497-27.78.80. (V47029)
- Esp. Costa del Sol, rég. Malaga, appt., 4p., 2ch., tt. conf., terr., airco, tv, less., près mer, mag., pisc., tennis, pétanq., golf, park., Pâques, mois d'été et hiver. 0476-37.32.14. (V46998)
- Vacances à petit prix "Rimini" Bellaria, promotion du 1/06 au 15/09, pens./compl. 7j. apt: 310 EUR. 061-41.40.17 - 0472.54.90.36. (V47082)
- Costa Brava, belle villa 4ch., 3 sdb., jard., plage access. à pied, piano, juill. 2.000E/qz., h-s.: 800 E. 02-633.15.27 - 0476-78.91.48 - photos: <http://leondoyen.skyblog.com> (V46948)

Offres d'emploi

- LE SEGEC, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, RECRUTE (H/F): **> un secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement de Promotion sociale catholique (FProSoC) - mandat renouvelable de 6 ans - entrée en fonction le 1^{er} septembre.** **> un secrétaire général de la Fédération des Centres PMS libres catholiques (FCPL) - mandat renouvelable de 6 ans - entrée en fonction le 1^{er} septembre.** Plus de détails sur ces offres sur <http://enseignement.catholique.be>. Envoyez votre candidature motivée pour le 17 février à Etienne Michel, Directeur général du SeGEC, av. E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles ou etienne.michel@segec.be
- L'ASBL PETITES SŒURS DES PAUVRES "HOME ST JOSEPH" RECRUTE (H/F): **> un infirmier de nuit ASH, A2 ou A1 CDI - horaire à convenir.** Rens.: 071/41.20.51. Envoyez votre CV avec une lettre de motivation à l'asbl, chée de Namur 2A - 6061 Montignies S/Sambre.
- L'ASBL C-PAJE RECRUTE (H/F): **> un détaché pédagogique entrée au 1^{er} septembre.** Le Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance (C-paje) est une Organisation de Jeunesse proposant des activités et services aux structures et personnes animant des enfants et des jeunes en Wallonie et à Bruxelles (bureaux à Liège). Plus de détails sur: www.c-paje.net Envoyez votre CV et motivations pour le 1^{er} mars par mail à [Semra.Umay](mailto:Semra.Umay@semra@c-paje.info), directrice - semra@c-paje.info
- LE CENTRE D'ÉPIDÉMIOLOGIE PÉRINATALE, ASBL, RECRUTE (H/F): **> un gestionnaire de projet CDI - temps de travail à discuter (au moins mi-temps).** Fonction : analyse des données et des indicateurs de santé périnatale - publication de rapports épidémiologiques - contacts avec les responsables des maternités à Bruxelles et en Wallonie - participation à la gestion administrative et du personnel. Profil : connaissances en épidémiologie et périnatalité - être sage-femme ou gynécologue est un atout - connaissances en informatique et statistiques. Plus de détails sur www.cepip.be Envoyez votre candidature à virginie.vanleeuw@cepip.be
- L'ASBL MULTIMOBIL RECRUTE (H/F): **> un animateur-formateur au permis de conduire CDI - temps plein 36h (en journée) - passeport APE.** Fonction : assurer la formation théorique en vue de l'obtention du permis B - encadrer et transmettre des savoirs, savoir-faire, savoir-être à des adultes - concevoir des outils pédagogiques et évaluer les résultats - prestations à Mouscron et en Wallonie picarde. Condition : permis de conduire et possession d'un véhicule. Plus de détails sur www.multimobil.be Envoyez une lettre de motivation avec CV détaillé et passeport APE pour le 17 février au plus tard à Multimobil, Laurie Kint, coordinatrice, av. des Etats-Unis 10/13 - 7500 Tournai - lauriekint@skynet.be
- L'INTER-FÉDÉRATION DES EFT-OISP RECRUTE (H/F): **> un agent-relais CDI - temps plein** Fonction : faire le lien entre l'inter-fédération et les opérateurs de formation rassemblés en plateformes sous-régionales sur le dispositif d'insertion, les enjeux politiques, économiques et sociaux.

Profil : qualités rédactionnelles, relationnelles, pédagogiques et très bonne connaissance des dispositifs de formation et d'insertion. Plus de détails sur www.interfed.be Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'inter-fédération, Eric Mikolajczak, rue Marie-Henriette 19-21 - 5000 Namur ou genevieve.vangelder@interfed.be

Offre de service

FAMISOL ASBL RECHERCHE (H/F): **> des volontaires** pour participer, comme encadrants, à certaines journées (samedi ou dimanche sur inscription libre) de loisirs conviviaux, en groupe, organisés pour des enfants porteurs de handicap, animés par des professionnels soutenant et attentifs et encadrés par des volontaires. Rens.: 02/779.41.55 - 0473/86.65.49. Plus de détails sur www.famisol.be

Photographie

Des fonctionnaires dans leurs décors, un voyage insolite

Le Musée de la photographie de Charleroi consacre une salle au reportage éloquent de Jan Banning avec pour thème, les fonctionnaires. Du Texas au Yémen en passant par la Russie, l'Inde, la Bolivie ou la France, ils posent à leur bureau. Les clichés en disent autant que de longs discours.

A côté de l'exposition consacrée au travail de Georges Vercheval, fondateur du Musée qui expose pour la première fois en ces murs, une salle annexe présente la démarche originale d'un photographe – Jan Banning – qui, accompagné d'un écrivain – Will Tinne-mans –, a poussé les portes des administrations de différents pays, afin de tirer le portrait des occu-



© Jan Banning

pants. La scène est identique et se répète au long de la quarantaine de clichés : un homme, une femme, fonctionnaire de l'Etat regarde l'objectif, attablé à son bureau. Les conditions de travail sautent aux yeux. Et même si les pays sont mélangés dans l'ac-crochage des photographies aux murs du musée, ce n'est pas résoudre une grande intrigue que de déterminer l'origine des clichés.

Sociologie en images

Le visiteur amusé cherchera, dans le détail, les signes d'un mode de vie, d'un rapport au travail, d'une manière de s'organiser ou d'envisager la charge. Là, il s'étonnera de remarquer au pied du bureau, une machine... à coudre. Là, il verra comme une marque de pouvoir la présence

répétée de sabres, cannes et autres flingues, ou s'étonnera de l'absence d'ordinateur. Là, il imaginera la passion pour les westerns et le rôle de justicier qu'endosse peut-être ce fonctionnaire campé entre les cow-boys et les indiens. Là, il devinera une étrange vénération pour le cannabis dans le chef d'un agent des narcotiques. Là, il observera un souci esthétique dans le choix des tissus, dans l'arrangement des lieux ou une mainmise d'un chef de l'Etat au portrait fixé en évidence.

>> **Bureaucrats - photographies de Jan Banning** • Musée de la photographie de Charleroi, avenue Pastur, 11 à 6032 Mont-sur-Marchienne • Jusqu'au 20 mai - du mardi au dimanche de 10h à 18h • 6 EUR tarif plein • Plus d'infos : 071/43.58.10 - www.museephoto.be



Rouages de l'Etat

Chaque cliché s'accompagne d'une légende identifiant la personne et surtout, mentionnant son salaire. Les écarts parlent d'eux-mêmes : entre cet employé libérien qui n'a plus été payé depuis plusieurs mois et la directrice des permis au Texas qui plafonne à 4.240 euros par mois... pas de commune mesure. Mais comme l'explique Christelle Rousseau, conservatrice au Musée : "Au-delà des différences politiques, sociales et culturelles, ce travail en série interroge le mode de fonctionnement et l'efficacité de la gigantesque machinerie de l'Etat dont chaque fonctionnaire peut constituer un rouage bien huilé ou un maillon faible et participe à sa mesure à la bonne marche du pays."

//CATHERINE DALOZE

Cinéma

Café de Flore

Le cinéma québécois débarque dans les salles européennes avec *Café de Flore*. A l'affiche, entre autres, une peinture du show-biz français, la glamour Vanessa Paradis qui abandonne son côté poupée, pour incarner une mère courage totalement dévouée à son enfant trisomique.

Deux histoires... L'une se passe à Montréal. Antoine, 40 ans d'apparence tout pour être heureux. Il est DJ et père de deux magnifiques filles. Il roucoule avec sa nouvelle compagne. Et pourtant... L'autre récit se déroule dans le Paris des années 60. Jacqueline se consacre entièrement au bonheur de son fils trisomique, Laurent. A sa naissance, elle a décidé qu'elle lui donnerait tout pour être heureux. Deux destins éloignés que Jean-Marc Vallée, réalisateur et scénariste, tente de relier. En perdant parfois le téléspectateur dans ses méandres un rien tortueux. *Café de Flore* est une peinture cinématographique avec une bande ori-

ginale décoiffante. Le réalisateur québécois profite d'avoir un DJ comme héros pour rythmer son film avec des musiques variées. Et le titre musical éponyme de Matthew Herbert sert de fil rouge à la trame des deux histoires parallèles. "Café, maman", réclame Laurent tout au long du film.

Le jeu des acteurs est juste et sans misérabilisme. Vanessa Paradis étonne. Elle quitte son image de fille fragile pour incarner à merveille une mère qui s'oublie au profit du bonheur de son fils. Du côté canadien, on retrouve le magistral Kevin Parent,



plus connu sur la scène musicale qu'au cinéma. En somme, Jean-Marc Vallée signe un film étrange. Longtemps, le public s'interrogera sur les liens entre les deux histoires. Cette complexité énervera sûrement certains. Mais les autres se laisseront transporter par l'émotion de deux histoires.

//NT

>> **Café de Flore** • de et par Jean-Marc Vallée • avec Vanessa Paradis, Kevin Parent • 2h

Spectacle

Place à la magie du cirque !

Une vingtaine d'artistes sur scène plongent les spectateurs dans des acrobaties et des pitreries. *Complicités* est une création circassienne du Créahm et de l'Espace Catastrophe. Les frontières entre l'ordinaire et l'extraordinaire, le normal et le hors normes... sont dépassées dans ce spectacle.

D'un travail complice entre onze artistes handicapés mentaux et sept autres dits "normaux", *Complicités* a vu le jour. Ce spectacle haut en couleur surprendra les spectateurs. Catherine Magis, metteuse en scène explique : "Au début du projet, les artistes du Créahm m'ont montré sincérité, humour, retour à l'essentiel, générosité..., ces qualités que nous avons exploitées dans la création. Je voulais que l'espace d'expression reste entièrement libre et spontané !"

Chacun apporte sa pierre à l'édifice : de la chanson aux acrobaties, les techniques de cirque et du spectacle sont exploitées de toutes les manières. Chaque circassien a créé son propre numéro. A force de travail et de répétitions, les artistes du Créahm se dépassent. Comme Virginie Vandezande, qui a pour nom de scène *Mine de rien* ; elle s'est lancée dans un numéro de cerceau aérien qu'elle réalise aujourd'hui avec audace. Encadrés par des artistes professionnels venus de différents univers artistiques, les circassiens ont pu trouver un numéro à présenter qui leur correspondait au mieux.

Complicités ne raconte donc pas une seule histoire. Il emmène le spectateur dans un genre scénique nouveau où la cohésion entre les artistes est reine et où les différences s'effacent. Le comédien Jean-Luc Piroux confirme : "C'est une expérience rarissime avec des comédiens qui sont imprévisibles et entiers à chaque ins-

tant. L'écriture se fait dans une écoute, puis dans un questionnement de ce qu'ils imaginent... Enfin, on décide ensemble d'une trame."

Sur scène, les décors sont sobres : tantôt un portemanteau, tantôt une tringle à costumes... Mais les personnages remplissent l'espace sans trop de difficultés avec leurs drôleries. Les coulisses font office d'arrière-plan à la scène, puisqu'elles font



© Antoinette Chaudron

partie intégrante de l'espace scénique. Rien n'a voulu être caché. Ce spectacle se livre en toute simplicité. Ce qui a conquis le public... En effet, *Complicités* a déjà été plébiscité l'an dernier en Belgique, mais aussi en France, en Italie, en Serbie. Un spectacle inattendu donc, à ne pas manquer !

//VT

>> **Complicités** est actuellement en tournée en Belgique dans plusieurs centres culturels : le 11 février à Verviers, le 14 février à Dinant, le 18 février à Jodoigne, le 22 février à Huy, le 28 février à Soignies, les 4 et 5 mars à Marche-en-Famenne, le 8 mars à Nivelles et le 10 mars à Lessines. Rens. > 02/528.12.02 • www.catastrophe.be

Musique

Le nez dehors

Le chanteur belge pour enfants, Grand Ben propose un CD reprenant douze chansons issues de son spectacle "Le nez dehors".

Grand Ben, musicien et auteur-compositeur, crée en 2010 un spectacle pour enfants, *Le nez dehors*. Vu son succès, il a eu l'idée de compiler ses chansons sur un CD à destination du jeune public. On retrouve des chansons qui feront rire les plus petits, comme *Crotte de nez*. Mais également des titres interactifs avec *Le jeu des animaux* où l'auditeur doit deviner de quel animal Grand Ben parle. Ou encore des comptines plus didactiques dans lesquelles l'artiste explique la signification de certains mots bizarres, comme le Kalimba, cet instrument venu d'Afrique.



Grand Ben sillonne la Belgique en donnant des spectacles dans les écoles maternelles et primaires. Seul en scène, il s'accompagne tout de même d'instruments du monde : le fameux kalimba ou le guiro, percussion sud-américaine... Ses musiques entraînantes et pleines de couleurs feront danser les plus petits dès 3 ans.

//VT

>> **Le nez dehors** • Grand Ben • www.grandben.be Distribué par Môme Music • www.momemusic.com • 071/54.31.17



Quelle protection sociale demain dans la Fédération Wallonie-Bruxelles?

L'accord gouvernemental sur les réformes institutionnelles prévoit le transfert de compétences importantes dans les domaines de la santé, des allocations familiales et de l'emploi. Ces matières relèvent de la sécurité sociale. Ces transferts toucheront le quotidien de milliers de personnes et de centaines d'institutions. Selon quels principes les Communautés et Régions s'organiseront-elles? Quel choix marquera ce moment historique?

La sécurité sociale est une des grandes réalisations et avancées sociales modernes. Depuis la Seconde guerre mondiale, elle s'est étendue progressivement à toutes les catégories de la population, couvrant les risques liés aux maladies ou à la perte de revenus du travail ou compensant les charges familiales : assurance soins de santé, allocations de chômage, indemnités d'incapacité de travail, pensions, indemnités en cas de maladies professionnelles ou d'accidents du travail, allocations familiales... L'ensemble de ces prestations représentaient, en 2011, plus de 80 milliards d'euros. Notre système de sécurité sociale a permis de réduire l'impact sur le pouvoir d'achat des situations de crise économique et de chômage, et d'éviter à nombre de personnes fragilisées de tomber sous le seuil de pauvreté. Cette efficacité est atteinte parce que notre système de sécurité sociale est construit sur des principes fondateurs essentiels : la solidarité, la concertation sociale, la cogestion, la démocratie participative.

LA SOLIDARITÉ,
LA CONCERTATION
SOCIALE,
LA COGESTION,
LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE
DOIVENT RESTER
LES FONDATIONS
DE LA PROTECTION
SOCIALE DANS
LE FUTUR.

Les principes fondateurs de la sécu

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, les responsables politiques et les partenaires sociaux ont jeté ces fondations de notre système de sécurité sociale. Ils ont décidé de le financer sur la base de cotisations sociales proportionnelles aux salaires, à charge en partie des travailleurs, en partie des employeurs. Parallèlement, l'Etat a organisé un système de couverture pour les personnes qui ne peuvent ouvrir le droit à la sécurité sociale par leur travail. Ainsi la solidarité entre les hauts et les bas revenus, entre les jeunes et les personnes âgées, entre les gens en bonne santé et les malades s'est concrétisée. C'est un premier fondement.

Le second principe fondateur est celui de la concertation sociale. Les syndicats, les organisations patronales, les mutualités et les représentants du gouvernement sont réunis au sein d'organes de gestion paritaire. Ils assurent la gestion globale, la transparence des décisions et sont responsabilisés financièrement. Le troisième principe fondateur est celui de la cogestion. En effet, l'exécution du système a été confiée aux employeurs pour les allocations familiales, aux syndicats pour les allocations de chômage et aux mutualités pour les soins de santé et indemnités. Ces administrations efficaces assurent le bon déroulement du système – et ce, même lorsque le gouvernement est en affaires courantes ! Elles sont strictement contrôlées et leur organisation se base sur une démocratie participative.

Les compétences transférées concernent des milliers de personnes

Les matières transférées aux Communautés et Régions concernent les secteurs de l'emploi (4,3 milliards d'euros), les allocations familiales (5,9 milliards d'euros), les soins de santé (3,7 milliards d'euros) et l'aide aux personnes âgées (500 millions d'euros).

Ce n'est donc qu'une petite partie (+/- 15%) de la sécurité sociale qui est transférée mais elle touche de nombreuses personnes. Pour Bruxelles et la Wallonie, plus de 800.000 enfants bénéficient d'allocations familiales, 335.000 travailleurs sont concernés par les diverses mesures pour l'emploi, 65.000 personnes âgées sont soignées dans des maisons de repos et de soins, près de 45.000 personnes âgées bénéficient d'une aide financière en fonction de leur degré de dépendance et de leurs revenus.

Les matières transférées de la sécurité sociale concernent donc bien le quotidien de milliers de personnes et de centaines d'institutions. Aujourd'hui, ces matières sont gérées et assumées sur la base des principes fondateurs de la sécurité sociale, qu'en sera-t-il demain ?

Communautés et Régions devant un choix historique!

Les matières qui vont être transférées sont connues, les budgets ont été identifiés mais comment seront-elles gérées par les Communautés et Régions ? La réponse n'est pas évidente et est déterminante pour l'avenir. Elle demande un vrai débat politique.

Les mêmes principes fondateurs guideront-ils encore la gestion future ? Quel sera le rôle des partenaires sociaux ? Seront-ils consultés pour la forme ? Co-gestionnaires ? Opérateurs comme aujourd'hui ? Ou optera-t-on pour un modèle étatique ? Si tel est le cas, comment assurer la continuité et la cohérence avec le système de sécurité sociale fédéral ? Comment assurer la transparence des décisions ? Où va-t-on trouver l'expertise ?

Va-t-on répartir les compétences d'une manière morcelée vers des administrations éparses et nouvelles ? Comment assurer une gouvernance globale des matières transférées permettant des politiques ambitieuses ? Ne faut-il pas créer un organisme de la protection sociale ? Va-t-on encore diviser un peu plus les compétences et les matières entre Bruxelles, la Wallonie, la Communauté germanophone ? Comment assurer la solidarité s'il y a plus de scission ?

Alors qu'on réclame des simplifications, le quotidien des citoyens et des entreprises risque de se complexifier un peu plus : droits d'allocations familiales différents, remboursements des soins différents en maison de repos, aides à l'emploi différentes...

A nos yeux, les principes fondateurs de la sécurité sociale doivent rester les fondations de la protection sociale pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. La solidarité, la concertation sociale, la cogestion et la démocratie participative en sont l'essence. C'est un débat politique essentiel, nous sommes tous concernés !

ça se passe

// Cosmétiques

Le vendredi 10 février, le CRIE (initiation à l'environnement) d'Anlier organise une journée consacrée à la fabrication de cosmétiques et de soins d'hygiène quotidiens. Autres dates : le 28 avril et le 16 novembre. Prix : 25 EUR.

Lieu : 36, rue de la Comtesse Adèle - 6721 Anlier
Rens. > 063/42.47.27 • www.crieanlier.be

// Marche et ressourcement

Le samedi 11 février de 9h30 à 12h30, l'Asbl "L'atelier de développement personnel" organise une marche de ressourcement en forêt. Il s'agit d'une marche méditative relaxante et régénérante. Prix : 5 EUR.
Lieu : 17, av. de l'hippodrome - 7973 Stambruges.
Rens. > 0473/49.93.49 • www.le-mandala.blogspot.com

// Palestine

Le dimanche 12 février à 15h, le groupe Taayoush Bruxelles présentera son livre "La Belle résistance", un recueil de témoignages de Palestiniens rencontrés à Jérusalem, Bethléem, Hébron, Tel Aviv, dans les camps de réfugiés d'Aïda...

Lieu : 200, bd Lambermont - 1030 Bruxelles
Rens. > 02/242.68.68 • www.taayoush.be

// Maladie rare

Le vendredi 10 février à 20h, les communautés de l'Arche, Foi et lumière et l'OCH organisent une conférence-débat autour du livre "Deux petits pas sur le sable mouillé" d'Anne-Dauphine Julliand. L'histoire d'une petite fille atteinte de leucodystrophie.

Lieu : 132, rue du Duc - 1150 Bruxelles.
Rens. > 02/772.79.54 • www.larche.be

// Autorité parentale

Le samedi 11 février à 15h, Philippe Beague, psychologue donne une conférence sur le thème "Autorité parentale, quelles limites poser ?" Réservation obligatoire.

Lieu : 15, place de l'Eglise - 1082 Bruxelles.
Rens. > 02/482.13.55

// Psoriasis

Le lundi 13 février à 19h45, Psoriasis-contact asbl donne une conférence sur les bons usages des traitements lorsqu'une personne est atteinte de psoriasis. De courtes saynètes illustreront des scènes vécues en consultation. Entrée gratuite.

Lieu : Place Picarde - 7700 Mouscron.
Rens > 02/372.37.67 • www.psoriasis-contact.be

// Seniors et sport

Le lundi 13 février de 12h à 14h, le Centre de diffusion de la culture sanitaire organise un séminaire "Stratégies du bien-vieillir chez les seniors sportifs". S'adresse aux chercheurs, experts du vieillissement, spécialistes du sport...

Lieu : 44, av. Jeanne - 1050 Bruxelles.
Rens. > 02/650.33.61.

// Philosophie

Le mardi 14 février à 20h, l'asbl Présence et actions culturelles organise une rencontre philosophique intitulée "L'Homme et l'animal : quand la frontière disparaît". Prix : 7 EUR.

Lieu : 17, rue du Poinçon - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/545.79.11 • www.pac-g.be

// Batraciens

Dès février, Natagora et la Région wallonne proposent de participer à une des 113 opérations de sauvetage des batraciens à Bruxelles et en Wallonie. Le samedi 3 mars, soirée d'information et de sensibilisation "Grenouilles sur les routes".

Rens. > 081/39.07.20 • www.batraciens.be

// Philosophie

Le mardi 14 février de 11h30 à 13h, dans le cadre des mardis de la philo, Guy Haarscher tiendra une conférence sur le thème "Le retour du religieux : enrichissement ou menace pour nos libertés?". Prix : 40 EUR.

Lieu : 12, Galeries de la Reine - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/537.20.11 • www.lesmardisdelaphilo.be

// Bible et miracles

Le mercredi 15 février à 20h, la librairie Siloë propose une rencontre avec J-P Sterck Degueudre, docteur en théologie et auteur de "Jésus a-t-il marché sur les eaux ?" Il abordera la question de l'historicité des récits de miracles abordés dans la Bible. Entrée libre.

Lieu : 40, rue des Prémontrés - 4000 Liège
Rens. > 04/223.20.55 • www.siloë-librairies.com

// Ado et sexualité

Le jeudi 16 février de 12h à 13h45, les Midis de la parentalité ouvriront leur cycle trimestriel avec une conférence : "Les ados d'aujourd'hui ont-ils un sexe ?" A destination des parents, adolescents, enseignants, éducateurs... Entrée gratuite.

Lieu : Hôtel de Ville - 1000 Bruxelles.
Rens > 02/279.50.64 • www.chantalnoel.be

// Nucléaire

Le vendredi 17 février à 19h30, Ecolo-J organise une soirée-débat sur le nucléaire et ses perspectives en Belgique et en France.

Lieu : 53, rue Duquesnoy - 7500 Tournai
Rens. > 081/24.23.41 • www.ecologie-politique.be

// Conflits d'adolescents

Les jeudi 16 et vendredi 17 février, l'Université de paix organise une formation intitulée "Gérer des conflits avec et entre les adolescents".

Lieu : 4, bd du Nord - 5000 Namur.
Rens. > 081/55.41.40 • www.universitedepaix.be

// Ski et handicap

Du 18 au 25 février, le Joso Adaptsportrips organise un séjour de ski en famille, durant les vacances de Carnaval. Accueil spécialisé pour des enfants avec handicap sensoriel, comportemental ou mental.

Rens. > 0488/87.25.08 • http://www.joso.be/fr/

// Cancer et psychologie

L'association Cancer et Psychologie propose un espace de parole pour personnes en deuil. Par le groupe, les personnes se retrouvent et partagent leur vécu tout en permettant à chacun de se situer dans sa propre perte. Les séances ont lieu une fois par mois le jeudi entre 19h et 21h. Dates : le 23 février, le 22 mars, le 19 avril, le 24 mai et le 21 juin.

Lieu : 215, av. de Tervuren - 1150 Bruxelles.
Rens. > 02/735.16.97 • www.canceretpsy.be

// Acouphènes

Le samedi 25 février à 15h, l'asbl Belgique Acouphènes organise une conférence : "Tout ce que vous avez voulu toujours savoir sur les acouphènes, sans jamais avoir osé le demander !" Prix : 8 EUR.

Lieu : CHR-Citadelle - 4000 Liège.
Rens. > 04/367.45.65 • www.belgiqueacouphenes.be

// Vie sexuelle et affective

Du 27 février au 1^{er} mars à Woluwe, l'UCL et l'asbl Univers Santé organisent une semaine autour de la vie sexuelle et affective. Du 20 au 22 mars, elle aura lieu à Louvain-la-Neuve. Des espaces de dialogue seront ouverts à tous via différentes activités : pièce de théâtre, conférence, projection de film, soirée jeux...

Rens. > 010/47.28.28 • www.univers-sante.be

// Vieillir au travail

Le mardi 28 février de 18h30 à 20h, l'Institut UCL-IPSY et la Fondation Roi Baudouin organisent une conférence intitulée "Peut-on vieillir au travail ?".

Lieu : 10, place Cardinal Mercier - 1348 LLN.
Rens. > 010/47.45.47 • http://www.uclouvain.be/ipsy.html

// Santé et crise

Le vendredi 2 mars de 9h à 16h30, la Plate-forme d'action santé et solidarité organise une journée de réflexion sur le thème "Santé, crise et alternatives".

Lieu : 139, rue Haute - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/209.23.64 • www.sante-solidarite.be